

**BULLETIN MUNICIPAL 2023**

# FLAVIAC



Location / Vente de **Matériel BTP**  
une large gamme pour les professionnels et particuliers

**B:R**  
**LOCATIONS**  
PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS

*LOUEZ tout ce dont  
vous avez BESOIN*

☎ 04 75 58 38 73  
[bbrlocations.fr](http://bbrlocations.fr)

**DEKRA** **PRIVAS**  
AUTO - CONTROLE  
26, rue de la Maladerie • 07000 • PRIVAS  
Tél. 04 75 66 93 93

**NORISKO** **PRIVAS**  
AUTO - CONTROLE  
Bd. du Vivarais - Z.I. Le Lac 07000 - PRIVAS  
Tél. 04 75 64 65 65

**DEKRA** **AUTO BILAN**  
**ARDÈCHOIS**  
68, Grande Rue • 07190 • ST SAUVEUR DE MONTAGUT  
Tél. 04 75 29 19 19

imprimerie  
**Cévenole**  
Toutes vos solutions de communication

Place d'Onclaire - 07000 COUX  
Tél. 04 75 64 18 60  
[contact@imprimerie-cevenole.com](mailto:contact@imprimerie-cevenole.com)  
[www.imprimerie-cevenole.com](http://www.imprimerie-cevenole.com)

*Fioul  
Domestique* **DUMASOUT**

**FIOUL • FIOUL HIVER • GNR • GO**

**Ets DUMAS Yves**  
90 chemin des Mines  
07000 FLAVIAC

**04 75 65 70 18**

*L'énergie est notre avenir, économisons-la !*

## INFORMATIONS PRATIQUES

<b>Gendarmerie</b>	<b>17</b>
<b>SAMU</b>	<b>15</b>
<b>Sapeurs-Pompiers</b>	<b>18</b>
<b>N° appel d'urgence européen</b>	<b>112</b>
<b>ENEDIS (Sécurité dépannage)</b> <b>09 72 67 50 07</b>	
<b>Sida Info Service</b> <b>0 800 840 800</b>	
<b>Drogue Alcool Tabac info service</b> <b>0 800 231 313</b>	
<b>Allô Enfance maltraitée</b>	<b>119</b>
<b>Centre antipoison Lyon</b> <b>04 78 54 14 14</b>	
<b>Médecin :</b> Dr François VILLAIN	04 75 65 79 71
<b>Kinésithérapeutes :</b> M. Philippe BOMPARD M <sup>me</sup> Camille BOMPARD	04 75 65 75 28
<b>Cabinet d'infirmiers :</b> M <sup>me</sup> Déborah GOSSELAIRE M <sup>me</sup> Fabienne DELIGNE M <sup>me</sup> Laurine CHAMP	04 75 65 76 49
<b>Psychoclinicienne :</b> M <sup>me</sup> Valérie HILAIRE	06 24 17 27 84
<b>Pharmacie (St-Julien-en-St-Alban) :</b> Pharmacie de l'Ouvèze	04 75 65 72 61
<b>Taxi :</b> CELDRAN-MOUNIER	04 75 65 72 42 06 61 17 76 64
<b>Agence Postale :</b> Horaire d'ouverture Du lundi au vendredi : 8h30 / 11h30 Le mardi : 8h30 / 11h30 - 13h30 / 17h	<b>04 75 65 71 57</b>
<b>Mairie :</b> 1 Place Jean Jaurès 07000 FLAVIAC Nous écrire : <a href="mailto:mairie@flaviac.fr">mairie@flaviac.fr</a> Nous suivre : <a href="https://www.flaviac.fr">FLAVIAC www.flaviac.fr</a>	<b>04 75 65 71 57</b>
 <b>Flaviac</b> <b>panneapocket</b>  <b>ou app.panneapocket.com</b> <b>(sur PC)</b>	
Heures d'ouverture du secrétariat de mairie : Lundi : 8h30 / 12h Mardi : 8h30 / 12h et 13h30 / 17h30 Mercredi : Fermeture Jeudi : 8h30 / 12h Vendredi : 8h30 / 12h (fermée les après-midi pendant les vacances scolaires)	
<b>Bibliothèque :</b> Horaires d'ouverture : Jeudi : 16h30 / 18h30	<b>04 75 30 36 77</b>

Infos pratiques	Page 3
Édito	Pages 4-5

## La Vie Municipale

Nouveaux horaires de la Mairie et de l'Agence Postale	Page 6
Nouvelle équipe administrative	Page 6
Nouveau site internet	Page 7
Budget communal 2024	Pages 8-9
Travaux réalisés en 2023	Pages 10-11-12-13
Contrat Région CAPCA	Page 14
Double visite sénatoriale en 2023 à Flaviac	Page 15
Les élus à votre écoute	Page 16
Location des salles communales	Page 16

## La Vie Scolaire

École maternelle	Page 17
École élémentaire	Page 17
Du côté de la cantine et de la garderie	Page 18
Les vacances apprenantes en 2023 à l'école de Flaviac	Page 18
Conseil municipal des enfants	Page 19
Des ordinateurs pour les élèves de CM2	Page 19
Carnaval 2023	Page 20

## La Vie Ensemble

Animations 2023	Pages 21-22
Autres manifestations et évènements	Pages 23-24-25-26-27-28-29
Informations utiles	Pages 30-31-32-33-34
Votre Agenda 2024	Page 35
État-civil 2023	Page 35

## La Vie Associative

Amicale Laïque de Flaviac	Page 36
Bibliothèque Municipale	Page 36
Les couleurs de l'Ouvèze	Page 37
Ensemble et solidaires UNRPA - Section de Flaviac	Page 37
Les petites boules flaviacoises (la pétanque)	Page 38
MAM « La Vallée de l'éveil »	Page 38
Olympique Sportif de la Vallée de l'Ouvèze (OSVO)	Page 39
FNACA Saint-Julien-en-Saint-Alban - Flaviac	Page 40
Rando Flaviac 2023	Page 40
Xentrick	Page 41
Jeux et solutions	Page 42

### Crédits :

Directeur de publication :  
Michel CONSTANT

Responsable  
de la communication :  
Françoise BERNARD

Commission  
communication  
de Flaviac :  
Michel CONSTANT,  
Françoise BERNARD,  
Muriel RASCLARD,  
Virginie MARTIN,  
Gaëlle VEY,  
Nelly ROCARPIN,  
Valérie HILAIRE

Crédits photos :  
Mairie, élus, écoles,  
associations

Conception,  
réalisation,  
publicité :  
Imprimerie Cévenole  
07000 COUX

C hères Flaviacoises, chers Flaviacois,

En 2020, vous nous accordiez votre confiance pour servir notre belle commune et tous ses habitants, responsabilité que nous avons prise et continuons à prendre à cœur avec l'ensemble de l'équipe municipale.

L'action des élus devant être transparente, l'an dernier, dans le cadre du bulletin municipal 2022, nous vous avons communiqué le bilan de mi-mandat de l'équipe qui œuvre dans un esprit dévoué et non partisan.

Vous avez pu ainsi observer que, malgré un contexte très contraignant (pandémie de la Covid, guerre en Ukraine, inflation des prix,) nous travaillons jour après jour, pour la poursuite de l'amélioration et le développement du village.

Avec les membres du conseil municipal que je tiens à saluer et à remercier pour leur disponibilité, leurs compétences et leur investissement, nous continuons à suivre notre feuille de route de telle sorte de respecter nos engagements initiaux même si le contexte peut nous contraindre à étaler, dans le temps, les grands projets, en fonction des capacités financières communales.

Au-delà de cette gestion budgétaire qui se veut rigoureuse, du temps et de l'énergie consacrés pour assurer l'entretien des routes, des écoles et des différents équipements municipaux mais aussi faire naître les projets comme l'implantation d'une centrale photovoltaïque sur les bâtiments techniques en cours d'exécution et l'opération de sécurisation et de requalification de la traverse d'agglomération dont la réalisation devrait se dérouler pour la première phase, sur 2024 et 2025, notre action publique porte en elle un idéal : favoriser le vivre ensemble, garantir au mieux la qualité de vie sur le territoire communal, faire en sorte que les enfants y grandissent dans un environnement sain et préservé.

Il m'incombe de rappeler que ce sont nos différents partenaires institutionnels que sont l'État, la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Département de l'Ardèche et la Communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche qui nous permettent d'orchestrer ces différentes démarches avec des appuis techniques ou financiers.

Parallèlement aux opérations d'amélioration de notre cadre de vie, la commune est confrontée à l'obligation de mettre en application de multiples normes et réglementations administratives, des prescriptions de plus en plus restrictives, la loi climat et résilience, etc.

Elle est ainsi notamment appelée à mettre en conformité avec le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) du Centre Ardèche désormais exécutoire, son Plan Local d'Urbanisme (PLU) et devrait à cette fin engager une révision de celui-ci dans les prochains mois.

Cette procédure devra en outre contribuer à un développement harmonieux et mesuré de la commune mais aussi à modifier les zones constructibles, eu égard à la rétention foncière observée en la matière ces dernières années.

Enfin, je tiens à saluer, une nouvelle fois, l'engagement et le travail des agents qui nous accompagnent quotidiennement dans l'intérêt du service public, le tissu associatif qui concourt à l'animation du village en proposant toute une gamme d'activités et divers évènements tout au long de l'année et les acteurs économiques dont les trois commerçants récemment installés qui contribuent à bonifier les services à la population, recréer du lien social et redynamiser le centre bourg.

À toutes et à tous, bonne lecture de ce bulletin municipal 2023, très bel été, bonnes vacances et au plaisir de lire ou d'échanger avec ceux qui le souhaitent.

Soyez assurés de notre disponibilité et de notre dévouement pour poursuivre notre mandat pour le bien de Flaviac, avec le même état d'esprit « Passion » et « Humilité ».

**Michel CONSTANT**

Maire de Flaviac

# PROXIMARK



*By* **GROUPE HELIOS**



**PROXIMITÉ, QUALITÉ DE TRAVAIL, EXPERTISE, RÉACTIVITÉ**



AGENCE ARDÈCHE

232 Chemin du stade - Zone des Tamaris  
07000 Flaviac

04 75 65 99 78



SIGNALISATION  
HORIZONTALE



SIGNALISATION  
VERTICALE



ACCESSIBILITÉ  
PMR / PAM



MOBILIER URBAIN



COUR D'ÉCOLE



RESINE PETITE



AMENAGEMENT URBAIN



INDUSTRIES



EFFAÇAGE

**WWW.GROUPE-HELIOS.COM**

# La Vie Municipale

## NOUVEAUX HORAIRES

### DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE

Nous souhaitons vous informer des nouveaux horaires d'ouverture de la mairie et de l'agence postale.

#### Horaires de la Mairie :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 8h30 - 12h

Mardi après-midi : 13h30 - 17h30

#### Horaires de l'Agence Postale :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 8h30 - 11h30

Mardi après-midi : 13h30 - 17h00

Nous restons également disponibles sur rendez-vous en dehors de ces horaires pour mieux répondre à vos besoins.

## NOUVELLE ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

### Présentation de l'équipe du pôle administratif

Il y a eu du changement depuis quelques mois au sein de notre pôle administratif. Nous sommes heureux de vous présenter les trois personnes qui constituent désormais l'équipe, chacun jouant un rôle essentiel dans le bon fonctionnement de nos services.

À l'accueil, vous serez accueillis par Marlène RENAUD, en poste depuis le mois de février 2024. Elle se charge de répondre à vos questions et de vous orienter. Marlène s'occupe de diverses démarches administratives, allant de l'état civil à tout ce qui est périscolaire. En plus de ces missions elle tient également l'agence postale communale, assurant ainsi la gestion et le traitement de vos courriers et colis.

À la comptabilité, Emmanuelle PRANEUF qui a succédé à Laurence VILLAUME partie dans une autre collectivité veille avec rigueur sur les finances de la commune depuis septembre 2023. Elle est responsable de l'acquittement des factures, des paies et carrières des agents de la commune. Emmanuelle est également régisseuse de recettes pour les paiements périscolaires.

Au secrétariat général, en remplacement de Sylvie DIDIER qui a fait valoir ses droits à la retraite, Cécile ZIMMERMANN, qui a rejoint la mairie en 2018 à l'accueil, occupe ce poste depuis mars 2024. Cécile s'occupe de la gestion de l'urbanisme, de l'administration générale, des élections et de l'organisation des séances du conseil municipal.



N'hésitez pas à les contacter pour toute information ou assistance administrative.

### REYNET FROID - CLIMATISATION

- Froid commercial
- Climatisation
- Cuisines professionnelles



**PRIVAS 04 75 64 55 24**

## NOUVEAU SITE INTERNET

### Le site Internet de Flaviac a fait peau neuve

Après le lancement, en 2022, de sa nouvelle identité visuelle (logo, charte graphique, couleurs...) et de son compte sur Facebook, la commune de Flaviac a dévoilé, en ce début d'année 2024, son nouveau site Internet.

Dans un souci constant d'améliorer et de renforcer sa stratégie d'information et de communication aux citoyens, la collectivité avait en effet décidé, début 2023, d'engager une refonte de son site.

Ce projet ambitieux mené avec le concours d'une agence de communication spécialisée, en l'occurrence l'agence ardéchoise Mill implantée à Privas, a mobilisé, tout au long de l'année, les membres de la Commission de Communication et d'Information, les services administratifs de la mairie et différents partenaires.

Il s'est agi de concevoir un outil performant adoptant les codes des sites nouvelle génération, épuré, interactif et résolument orienté vers les utilisateurs.

Le nouveau site de Flaviac allie ainsi esthétique, modernité, simplification et fluidité.

Il offre de nouvelles fonctionnalités facilitant les échanges entre les administrés, les élus et les services de la commune.

Il intègre une multitude de services en ligne (état-civil, école, restaurant scolaire, garderie, urbanisme), et divers articles sur la vie municipale.

On y trouve ainsi des informations sur la composition et le fonctionnement du conseil municipal, le budget de la commune, les services municipaux et leurs missions, les comptes rendus des séances du conseil municipal et les délibérations correspondantes, les bulletins municipaux, les projets de la collectivité, les actualités et les événements.

Il présente aussi des annuaires des acteurs économiques (artisans, commerçants, entrepreneurs), des professionnels de santé et des associations, les modalités d'inscription au restaurant scolaire et à la garderie, les conditions de location des salles communales...

Illustré et animé par des prises de vues terrestres et aériennes, photos, visuels et vidéo sur le village réalisé, pour partie, par DROGEAS-DRONE-PRODUCTIONS d'Aubenas, il s'adapte à tous les supports : téléphones portables, tablettes, ordinateurs.

Afin de répondre au mieux aux besoins des internautes, le nouveau site internet de Flaviac continuera à évoluer dans le temps avec les actualités, les futures réalisations, les permanences et diverses informations.

C'est pourquoi, la municipalité reste et restera à l'écoute de toute suggestion, idée ou requête.

**Courriel : [mairie@flaviac.fr](mailto:mairie@flaviac.fr)**



# La Vie Municipale

## BUDGET COMMUNAL 2024

Ce budget 2024 a été construit et équilibré avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement, tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus, de contenir la dette et de mobiliser les subventions chaque fois que possible. Cette année un budget annexe « énergies renouvelables » a été créé en vue de la gestion comptable de la centrale photovoltaïque en cours d'implantation sur la toiture du bâtiment des services techniques.

### BUDGET GÉNÉRAL EN TROIS CHIFFRES :

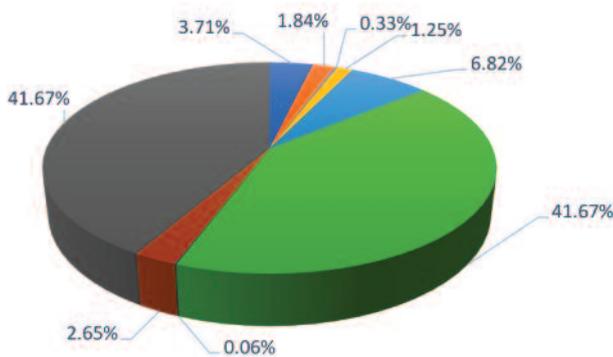
2 355 693 €  
INVESTISSEMENT

1 134 841 €  
FONCTIONNEMENT

3 490 535 €  
TOTAL

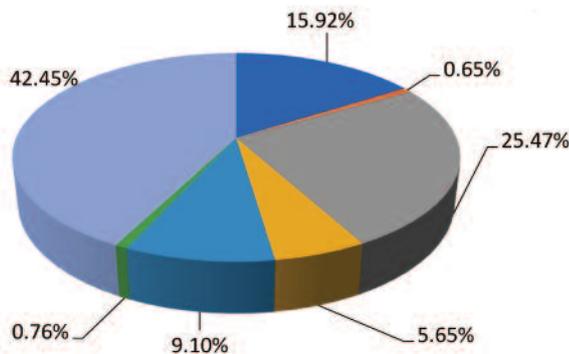
### DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT :

#### RÉPARTITION DES DÉPENSES



- Solde d'exécution négatif reporté - 88 930.25 €
- Restes à réaliser - 44 160 €
- Frais d'études, urbanisme, licence logiciel - 8 000 €
- Participation construction SDIS, installations diverses SDE 07 - 30 000 €
- Achat de terrains, acquisition immeuble - 163 762.92 €
- Panneaux photovoltaïques traversée village - 1 000 000 €
- Dotations et fonds divers - 1 500 €
- Remboursement capital des emprunts - 63 500 €
- Opérations patrimoniales - 1 000 000 €

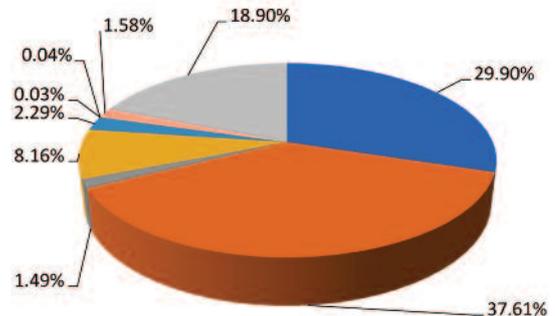
#### RÉPARTITION DES RECETTES



- Subventions Etat/autres/Régions - 375 000 €
- dotations - 15 231 €
- Emprunt - 600 000 €
- Excédents de fonctionnement - 133 090.25 €
- Virement section de fonctionnement - 214 471.92 €
- Opérations d'ordre entre section - 17 900 €
- Opérations patrimoniales - 1 000 000 €

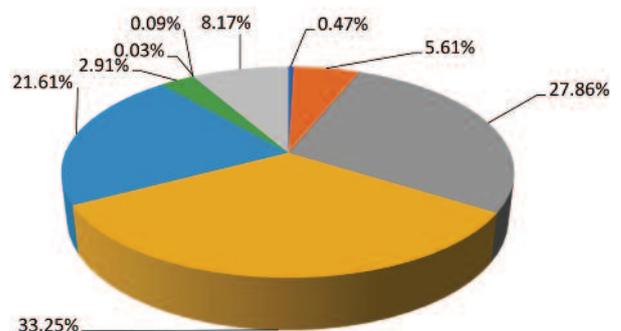
### DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

#### RÉPARTITION DES DÉPENSES



- Charges à caractère général - 339 500.00 € (30.81%)
- Charges de personnel - 413 550.00 € (37.52%)
- FNGIR - 14 300.00 € (1.30%)
- Indemnités charges formation élus - 65 700.87 € (5.96%)
- Intérêts emprunts - 26 000.00 € (2.36%)
- Titres annulés et autres charges exceptionnelles - 500.00 € (0.05%)
- Dotations provisions - 2 000.00 € (0.18%)
- Amortissements et opérations d'ordre de section à section - 15 387.74 € (1.40%)
- Virement section investissement - 190 445.39 € (17.28%)

#### RÉPARTITION DES RECETTES



- Remboursement maladie du personnel - 5 300 €
- Produits des services - 63 710 €
- Taxes foncières et d'habitation - 316 220 €
- Fiscalité locale - 377 290 €
- Dotations Etat et autres - 245 246 €
- Autres produits de gestion courante - 33 060 €
- Produits financiers et spécifiques - 1000 €
- Reprises amortissement, dépréciations (ex libellé provisions semi-budgétaires) - 300 €
- Résultat reporté fonctionnement 2020 - 164 733.13 € (14.95%)

## BUDGET COMMUNAL 2024 (suite)

### BUDGET ÉNERGIES RENOUVELABLES EN TROIS CHIFFRES :

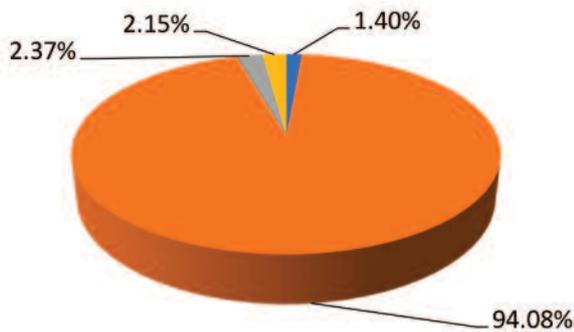
**85 901 €**  
INVESTISSEMENT

**7 745 €**  
FONCTIONNEMENT

**93 646 €**  
TOTAL

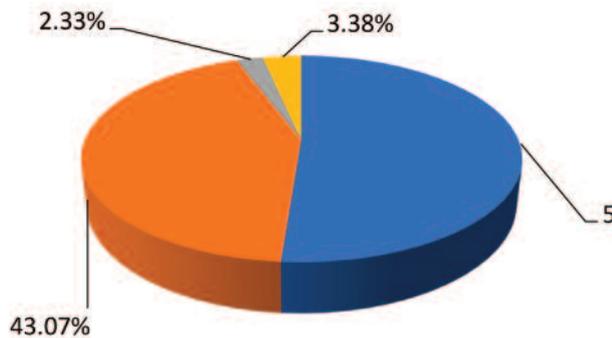
### DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT :

#### RÉPARTITION DES DÉPENSES



- Emprunt et dettes assimilées - 1200 €
- immobilisations corporelles - 80 813
- Dépenses imprévues - 2038 €
- Opérations d'ordre (subventions transférées) - 1850 €

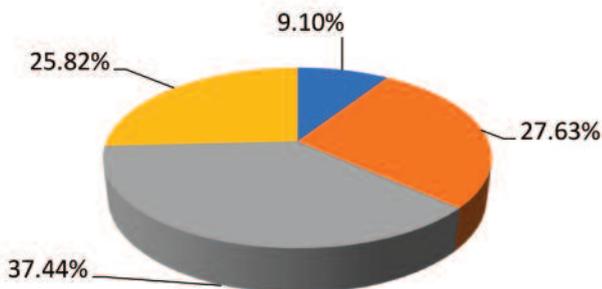
#### RÉPARTITION DES RECETTES



- Emprunt et dettes assimilées - 44 000 €
- Subventions investissement - 37001 €
- virement section de fonctionnement - 2000 €
- Opérations d'ordre dotations amortissements - 2900 €

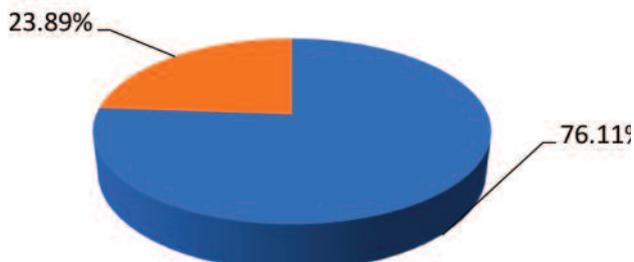
### DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

#### RÉPARTITION DES DÉPENSES



- Charges à caractère général - 705 €
- Charges financières - 2 140 €
- Amortissements et opérations d'ordre de section à section - 2900 €
- Virement section investissement - 2000 €

#### RÉPARTITION DES RECETTES



- Ventes produits fabriqués - 5895 €
- Opérations d'ordre (subventions transférées) - 1850 €

# La Vie Municipale

## TRAVAUX RÉALISÉS EN 2023

### PAR L'ÉQUIPE TECHNIQUE

#### CONTAINERS CAPCA

Création de plusieurs dalles et murets pour accueillir les containers de la CAPCA.



Quartier Blanc



Rue du 6 Juin 1944



Parc du Gaucher



#### NOUVEAU JEU POUR L'ÉCOLE

Réalisation du sol et montage du nouveau jeu de l'école.



### UN PETIT TRAIN POUR NOËL

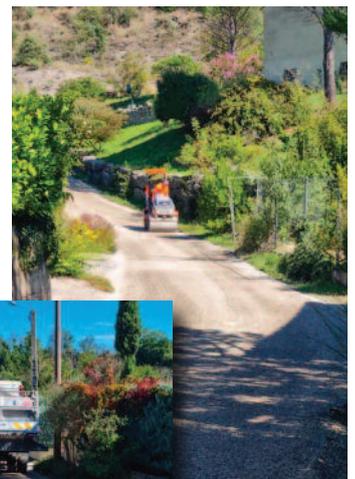
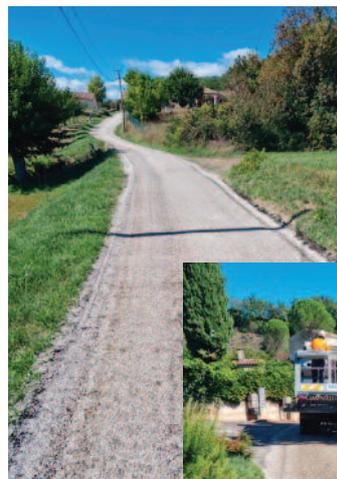
Réalisation d'un traineau et d'un petit train pour les décorations de Noël.



### PAR LES PRESTATAIRES EXTÉRIEURS

#### TRAVAUX DE VOIRIE

Un revêtement bi-couche sur le chemin de Leouze et la route mortevieille par la société EIFFAGE.



## TRAVAUX RÉALISÉS EN 2023 (suite)

### PAR LES PRESTATAIRES EXTÉRIEURS

#### TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RÉSEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Le SYDEO, Service Public de l'Eau Cœur d'Ardèche, a réalisé en 2023 des travaux de renforcement du réseau d'alimentation en eau potable à Flaviac.

Ces interventions ont visé à améliorer la distribution d'eau au niveau des quartiers de Lazayette, Daumaze, Flossac et Pargirand.

Ceux-ci ont été confiés à l'entreprise RAMPA TP, y compris essais et mise en service.

L'opération s'est déroulée sur la période du 27 février au 17 mars 2024.

Elle a nécessité une coupure d'eau pour une durée très limitée ; les abonnés concernés ont été avisés en temps voulu de cette interruption.

La municipalité tient à les remercier de leur compréhension à l'égard des désagréments occasionnés par cette opération.

## AUTRES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS OU EN COURS

#### IMPLANTATION DE TROIS MIROIRS ROUTIERS POUR SORTIES DANGEREUSES SUR LA VOIRIE COMMUNALE

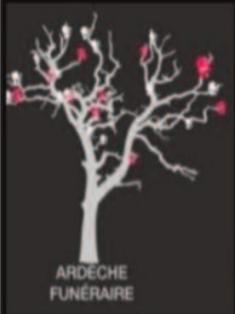
Afin de vous permettre de circuler en toute sécurité sur le territoire de la commune, la municipalité a procédé fin 2023 à l'installation de trois miroirs routiers sur la voirie communale, dans le respect de la réglementation en vigueur.

Ces miroirs routiers ont été implantés au droit des trois carrefours situés respectivement au :

- 92, rue du 6 juin 1944
- 16, Les Genêts
- 156, rue du 8 mai 1945

Le coût de cet investissement s'est élevé à 2 160 € TTC.

Bonne route à toutes et tous.



**ARDECHE FUNÉRAIRE**  
David PICHON

☎ 04 75 30 12 31

✉ [contact@ardeche-funeraire.fr](mailto:contact@ardeche-funeraire.fr)

🏠 14 Cours de l'Esplanade  
07000 Privas

POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE - PRÉVOYANCE OBSÈQUES

**TAXI**

**CELDRA - MOUNIER**  
**04.75.65.72.42 - 06.61.17.76.64**

[taxi.celdran.mounier@gmail.com](mailto:taxi.celdran.mounier@gmail.com)

402 Rue du 6 Juin 1944  
07000 Flaviac

Flaviac - St Julien en St Alban - Beauchastel

# La Vie Municipale

## TRAVAUX RÉALISÉS EN 2023 (suite)

### AUTRES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS OU EN COURS (suite)

#### LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE À FLAVIAC

En 2022, l'équipe municipale, dans le cadre de sa démarche économique et écologique visant à promouvoir les énergies renouvelables et à réduire les coûts afférents, a décidé diverses actions.

Dans le prolongement de l'installation d'horloges astronomiques permettant l'extinction de l'éclairage public pendant une partie de la nuit, la conduite d'un audit sur les performances énergétiques des bâtiments communaux et la mise en place d'une température de 19°C dans les locaux, elle a approuvé l'implantation d'une centrale photovoltaïque sur la toiture des bâtiments techniques municipaux.

Pour la réalisation de cet investissement, elle a fait appel au Syndicat Départemental d'Énergies de l'Ardèche (SDE07) en qualité de maître d'ouvrage délégué.

Avec une surface de près de 120 m<sup>2</sup> de panneaux solaires représentant une puissance énergétique de 24 KW, la commune devrait à terme produire annuellement près de 32 800 KW/h d'énergie renouvelable.

D'un point de vue environnemental, le présent projet solaire contribuera à réduire chaque année près de 3 tonnes de gaz à effet de serre et l'impact communal sur le réchauffement climatique.

Pour autoriser la mise en œuvre de cette opération d'un coût de 81 000 € HT, la commune a sollicité et obtenu deux subventions, l'une de l'État de 18 587 €, l'autre du Département de 18 414 €.

Pour couvrir le solde de la dépense, le Conseil Municipal, a souscrit un emprunt de 44 000 € dont les annuités seront couvertes par le produit de la vente de l'électricité produite.

Cette centrale photovoltaïque a été réalisée au cours du premier semestre 2024.

Les travaux afférents ont été dévolus comme suit :

- désamiantage et nouvelle couverture » :  
Société SOLAIRE ;
- pose des panneaux photovoltaïques :  
Société ID SOLAIRE ;

La mise en service est intervenue courant juin 2024.



## TRAVAUX RÉALISÉS EN 2023 (suite)

## AUTRES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS OU EN COURS (suite)

### RÉAMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSE D'AGGLOMÉRATION

L'opération envisagée porte sur le réaménagement de la Route Départementale (RD 104) qui parcourt l'agglomération sur plus de 1,6 km avec un flux journalier moyen de près de 9 000 véhicules, flux qui s'accroît fortement, de surcroît, pendant la saison estivale. Parmi les objectifs prioritaires de cette amélioration de la traverse de Flaviac, on rappellera notamment :

- la sécurisation des usagers par une réduction de la chaussée imposant une baisse de la vitesse et des nuisances sonores et pollutions atmosphériques ;
- la continuité des cheminements piétons avec un traitement spécifique des accès privés et l'optimisation des stationnements ;
- l'implantation d'une voie douce avec le concours de la CAPCA ;
- la réfection des deux places publiques afin de diminuer les zones artificielles et concourir la création d'espaces de verdure permettant de lutter contre les îlots de chaleur en créant des zones de fraîcheur ;
- le traitement et l'embellissement du secteur pour valoriser le patrimoine et favoriser le développement des acteurs économiques ;
- la réhabilitation et l'enfouissement des réseaux secs et humides par les concessionnaires compétents.

Au regard de ces éléments, une stratégie d'aménagement a été élaborée en 2020 avec le concours du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement ; celle-ci a défini un état des lieux, les enjeux à retenir, les concertations à envisager et enfin les orientations et les éléments du programme.

En 2021, avec l'assistance technique du Syndicat de développement, d'équipement et d'aménagement – SDEA – c'est la phase « projet » qui a été déterminée, estimée et scindée en deux phases au regard du coût prévisionnel important.



Sur les deux exercices suivants, à savoir sur 2022 et 2023, la municipalité s'est attachée à introduire et à négocier pour le financement de l'investissement projeté, toutes les demandes de subventions possibles auprès de l'État, de la Région Auvergne Rhône-Alpes, du Département de l'Ardèche et de la Communauté de Communes Privas Centre Ardèche, afin de limiter au maximum la dépense à supporter par la collectivité.

Au cours de l'exercice 2023, elle a également organisé une réunion publique afin de permettre aux administrés de mieux appréhender le projet, formuler leurs éventuelles observations et suggestions et enfin échanger sur les modalités prévisionnelles de réalisation des travaux afférents.

Cette réunion publique a eu lieu le mercredi 13 décembre 2023 entre 14h30 et 18h30 en mairie, salle du conseil municipal. Chacun a eu la possibilité de participer à ce temps d'échanges avec les élus, les bureaux d'études, le mandataire, les concessionnaires des réseaux et les différents partenaires.

Les personnes qui s'y sont rendues, au nombre de 70 environ, se sont, pour la plupart félicitées du projet, considéré comme une initiative judicieuse en termes de sécurité routière et d'amélioration qualitative et paysagère. Les seules réserves émises, au nombre de trois, ont concerné certaines modifications de stationnement et d'implantation de la voie douce qui ont été explicitées ou révisées. Les participants ont également vivement remercié les élus pour cette démarche de concertation et consultation citoyennes.

Compte tenu des différentes procédures évoquées ci-dessus d'une part et des dotations obtenues de nos partenaires financiers permettant d'atteindre un taux de subvention global proche de 70% d'autre part, l'opération de réaménagement de la traverse de Flaviac a pu donner lieu fin 2023 à la mise au point de la procédure de consultation des entreprises de telle sorte de planifier :

- en 2024, les travaux sur les réseaux secs et humides situés dans l'emprise du projet par les concessionnaires concernés ;
- fin 2024-2025, la première phase sus-évoquée de l'opération de la commune portant sur la requalification de la section « Mairie-chemin du Gaucher ».

Il importe de souligner que parallèlement, les élus auront soin de poursuivre leurs recherches pour finaliser le montage financier de la deuxième phase du projet visant à la requalification des deux entrées d'agglomération du village et ce, en vue de la mettre en œuvre au plus tôt.

Comptant sur votre compréhension pour les éventuelles gênes et désagréments que risquent d'occasionner les présents travaux, notamment au niveau de la circulation qui sera alternée sur des distances toutefois limitées à 100 m maximum.

# La Vie Municipale

## CONTRAT RÉGION CAPCA

### SIGNATURE DU CONTRAT RÉGION PRIVAS CENTRE ARDÈCHE

Ce mercredi 18 octobre 2023, les élus des communes de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA) ont été conviés par la Région Auvergne Rhône-Alpes, en mairie de Flaviac, en vue de la signature du Contrat Région Privas Centre Ardèche.

Michel Constant, maire de Flaviac et son équipe ont eu le plaisir d'accueillir à cette fin :

- Philippe Meunier, vice-président de la région Auvergne Rhône-Alpes (AURA), délégué à l'aménagement du territoire ;
- Olivier Amrane, conseiller régional délégué à la ruralité et président du Département de l'Ardèche ;
- Isabelle Massebeuf, conseillère régionale déléguée à l'aménagement numérique du territoire et en charge du territoire de la CAPCA ;
- François Arzac, président de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche ;
- ainsi que de nombreux maires des communes du territoire communautaire.

Au cours de cette rencontre, Philippe Meunier a souligné l'engagement de la Région AURA de remplir pleinement son rôle de chef de file en matière d'aménagement du territoire et à ce titre d'octroyer, dans le cadre dudit contrat, sur la période 2023- 2026, à toutes les communes, une aide pour l'un de leurs projets.

Il a ensuite évoqué les autres dispositifs régionaux d'aides aux collectivités tels que le Bonus Ruralité et le Contrat Région Ville. Les échanges furent nombreux, francs et constructifs.

Parmi les 11 opérations retenues au contrat Région Privas Centre Ardèche figure notamment la première phase de l'aménagement de la traverse de Flaviac qui a été retenue pour bénéficier d'une subvention régionale en complément des financements octroyés par l'État et le

Département de l'Ardèche. Cet investissement ambitieux mais majeur est destiné à contribuer à la création d'une ambiance rue de village au lieu et place de l'ambiance route actuelle et ainsi améliorer la sécurisation, l'attractivité et le développement de la commune.

Après la signature dudit contrat Région Privas Centre Ardèche qui réaffirme la vocation de partenaire majeur des territoires de la Région Rhône-Alpes, la rencontre fut clôturée par le verre de l'amitié.



## Imprim'café

**VENTES ET IMPRESSIONS TEXTILES**

Professionnels, sports, particuliers...  
Matériel et équipements sportifs

**BOULES DE PETANQUE**

06 14 60 35 96 / St Julien en st Alban

 [imprimcafe](https://www.facebook.com/imprimcafe) [imprimcafe@gmail.com](mailto:imprimcafe@gmail.com)



## PROFESSIONNELS DE L'AMÉNAGEMENT PAYSAGERS

07250 LE POUZIN • 04 75 85 90 54 • [INFO@JDPROVENCE.COM](mailto:INFO@JDPROVENCE.COM)  
[WWW.JDPROVENCE.COM](http://WWW.JDPROVENCE.COM) • [WWW.GROUPESOLS.FR](http://WWW.GROUPESOLS.FR)

## DOUBLE VISITE SÉNATORIALE EN 2023 À FLAVIAC

Le lundi 4 novembre 2023, Anne Ventalon, sénatrice de l'Ardèche, accompagnée de M<sup>me</sup> Delphine Flory, une de ses collaboratrices, est venue à la rencontre des élus de Flaviac.

La municipalité a eu le plaisir d'accueillir, le vendredi 10 novembre suivant, Mathieu Darnaud, premier vice-président du Sénat, empêché de participer à la rencontre sus-évoquée en raison de la tenue, ce jour-là, de la première réunion de la commission des lois prévue en début d'après-midi pour le projet de la loi immigration et intégration.

Au cours de ces échanges, chacun des sénateurs a tenu à rappeler les objectifs de leur engagement, à savoir : être un élu proche des petites communes et agir en faveur de ce tissu rural.

Ils ont évoqué dans ce cadre les nombreux projets de lois à l'ordre du jour du Sénat visant à conforter le rôle des communes en tant que cellules de base de la démocratie, et de l'action publique locale en consolidant les compétences communales, en leur donnant les moyens d'exercice de ces compétences, en allégeant le poids des normes sur les collectivités et en facilitant l'exercice des mandats municipaux.

Ce sont ensuite les principaux projets de la municipalité de Flaviac qui ont été exposés par les élus communaux, en l'occurrence :

- l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux dont la réalisation a été depuis exécutée grâce au soutien financier de l'État et du Département ;
- et le réaménagement de la traverse de Flaviac, projet du mandat visant à la sécurisation et à la valorisation de ce secteur flaviacois envisagé selon deux phases. Les élus ont vivement souligné que ce dernier investissement ne saurait être mené à terme sans les concours

conjointes et conséquents de tous les partenaires financiers publics.

Dans le prolongement, les élus ont souhaité évoquer la situation économique délicate à laquelle sont confrontés les acteurs économiques en raison notamment du contexte inflationniste, la pénurie de médecins sur le territoire ardéchois même si Flaviac a le privilège, pour l'instant, de bénéficier, à temps complet, d'un médecin généraliste, les difficultés d'urbanisation sur le village compte-tenu de la rétention des terrains constructibles par leur propriétaires et enfin la volonté du conseil municipal et de sa population du maintien de la digue et du canal du Gaucher menacés par la réglementation en matière de continuité écologique.

Toute notre reconnaissance à Anne Ventalon et Mathieu Darnaud pour ces rencontres et leur engagement respectif à accompagner Flaviac dans sa recherche des subventions utiles pour l'aménagement et le développement de la commune.



# La Vie Municipale

## LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

**N'oubliez pas, le premier samedi de chaque mois**, à Flaviac, les élus, conformément à leurs engagements, sont à votre écoute pour répondre à vos questions, écouter vos suggestions et recueillir vos requêtes et doléances.

Rien de plus simple ; il suffit de prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie au 04 75 65 71 57 pendant les heures d'ouverture, à savoir du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.

Le mode de fonctionnement ainsi retenu vise à planifier au mieux les rendez-vous et à y associer les élus en fonction de leurs délégations et compétences.

Soyez certains que la municipalité est toujours aussi soucieuse de renforcer le lien avec les administrés mais aussi les habitants, les associations et les acteurs économiques.

**Pour information, les permanences pour les trois prochains mois auront ainsi lieu les samedis 6 juillet, 3 août et 7 septembre 2024.**



## LOCATION DES SALLES COMMUNALES

### SALLE DES FÊTES

Cette salle présente une capacité maximale de 200 personnes assises et de 400 personnes debout.

Elle est équipée d'une scène, d'un bar et d'un espace cuisine comprenant un lave-vaisselle, un réfrigérateur avec congélateur, un four électrique, un appareil de cuisson avec quatre plaques.

Cette salle dispose en outre de 10 tables rondes, de 24 tables rectangulaires, de 28 bancs pliables et de 187 chaises.

### SALLE D'ANIMATION

Réservée aux flaviacais et aux associations flaviacoises, cette salle d'animation peut accueillir un maximum de 80 personnes.

Elle est équipée d'un bar avec un espace cuisine comprenant un réfrigérateur, un congélateur et un four.

Le mobilier correspondant se compose de 20 tables pliantes et de 96 chaises.

	RÉSIDENTS DE FLAVIAC				EXTÉRIEURS DE FLAVIAC			
	Avec chauffage 1 <sup>er</sup> octobre au 30 avril		Sans chauffage 1 <sup>er</sup> mai au 30 septembre		Avec chauffage 1 <sup>er</sup> octobre au 30 avril		Sans chauffage 1 <sup>er</sup> mai au 30 septembre	
	W.end (V.S.D.)	1 jour EN SEMAINE						
<b>SALLE DU GAUCHER</b>								
<b>ASSOCIATIONS FLAVIACOISES</b>	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit				
<b>PARTICULIERS ET ASSOCIATIONS</b>	330 €	230 €	230 €	180 €	580 €	430 €	510 €	360 €
<b>SALLE D'ANIMATION</b>								
<b>ASSOCIATIONS FLAVIACOISES</b>	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit				
<b>PARTICULIERS</b>	200 €	100 €	150 €	50 €				

Toute demande de location de salle doit être formulée par écrit auprès de la Mairie à l'adresse : [accueil@flaviac.fr](mailto:accueil@flaviac.fr)

## ÉCOLE MATERNELLE

Depuis le début de l'année, les élèves de l'école maternelle composée de deux classes (PS-MS et GS-CP) ne se sont pas ennuyés. En effet, ils se sont rendus à la caserne des pompiers de Privas en décembre. Ce fut une visite intéressante.

Nous avons fêté Noël grâce à la participation de l'Amicale Laïque. Le Père Noël est même venu à l'école !!!

Un boulanger ambulant est venu leur apprendre à faire du pain et leur montrer son four à bois qu'il avait installé dans la cour de l'école.

Tous les élèves ont assisté à deux séances de cinéma à Cruas dans le cadre du dispositif Maternelle et Cinéma.

Ils se sont aussi rendus à la salle du Gaucher afin de visiter l'exposition organisée par « Les Couleurs de l'Ouvèze ».

Le carnaval de l'école a eu lieu le vendredi 12 avril où déguisements, musique et crêpes étaient de mise.

Les GS-CP ont participé à une animation sur l'eau et ses usages à travers une visite de Flaviac.

Ils ont également eu droit à une initiation au rugby, animée par Guillaume, intervenant du club de Privas.



Les enfants ont adoré ! Ils termineront l'année par une découverte du basket-ball et des séances de natation.

Une sortie de fin d'année est prévue pour tous les enfants de l'école au mois de juin. L'année scolaire se clôturera par la fête de l'école qui a eu lieu le vendredi 28 juin.

**Rachel VIALLET**

Directrice de l'école maternelle

## ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

L'année scolaire 2023/2024 a bien débuté cette année encore :

- M<sup>me</sup> Charrin a accueilli 22 CE1/CE2, M<sup>me</sup> Darrioux 20 élèves de CE2-CM1 et M<sup>me</sup> Cognat 23 élèves de CM1-CM2 ;
- divers projets et sorties ont rythmé cette année scolaire ;
- le sport cette année encore a été à l'honneur avec un cycle hand-ball et un cycle escrime, cette dernière activité a été financée par l'Amicale Laïque et la salle du Gaucher mise à disposition par la Mairie ;
- les sorties et manifestations culturelles n'ont pas été en reste non plus avec une sortie à Grignan pour les classes de CE1/CE2 et CE2/CM1 ;
- tous les jeudis, les élèves bénéficient d'un intervenant en musique qui leur fait découvrir des chansons et balades différentes en fonction des périodes historiques.

Les élèves de CM1/CM2 ont participé au projet IMPULSE, projet national organisé par les Centres Musicaux Ruraux. Ils ont composé une chanson sous l'égide de leur intervenant en musique et de leur enseignante sur le thème de la pollution en milieu marin en lien avec une des chansons du groupe les Fourmis dans les Mains.

Lors de la restitution au train-théâtre de Portes-les-Valence, l'ambiance était à la fête !

Tous les élèves ont pu cette année encore participer au dispositif « école et cinéma » également financé par l'Amicale laïque. Le transport étant pris en charge par la Municipalité.



Les premiers films ont été : « Le cirque » avec Charlie Chaplin pour le cycle 2, « Boudu sauvé des eaux » pour le cycle 3, « Kalamity », un film d'animation et enfin un documentaire sur les arbres du monde entier.

Les élèves ont bénéficié de l'accompagnement d'une guide conférencière de l'Office du Tourisme de Privas pour une promenade de Flaviac à travers les âges et pour un atelier sur la vie au Moyen Âge.

« Ma classe énergie » a été mené par l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Ardèche. Les élèves se rendront à la Centrale de Cruas en juin pour clôturer le projet.

Les élèves ont eu le plaisir de participer à l'exposition organisée par l'association « Les Couleurs de l'Ouvèze » de Flaviac.

**Une année dynamique et riche en projets !**

**Fabienne COGNAT**

Directrice de l'école élémentaire

# La Vie Scolaire

## DU CÔTÉ DE LA CANTINE ET DE LA GARDERIE

Depuis la rentrée de septembre 2021, la municipalité a mis en place la tarification sociale permettant aux élèves dont les familles ont un quotient familial inférieur ou égal à 700 de bénéficier de repas scolaire à 1 euro.

Les inscriptions pour la cantine et la garderie se font en ligne via le portail famille de « Numérian ».

Nous vous rappelons que les réservations au service de la cantine doivent être effectuées avant le mardi 12h pour la semaine suivante. Pour la garderie vous avez jusqu'au jour même 8h, depuis votre compte en ligne.

Nous comptons sur votre vigilance pour les changements de mois et de vacances, car tous les oublis génèrent des problèmes dans les livraisons des repas.

Veillez noter que toutes les absences doivent être signalées avant 9h la veille, pour pouvoir faire l'objet d'un remboursement sous forme d'avoir sur le compte.

Pour les personnes ne pouvant souscrire au service en ligne, rencontrant des difficultés pour se connecter, ou ayant des problèmes informatiques, merci de vous rapprocher le plus rapidement possible de l'accueil de la Mairie au 04 75 65 71 57.

Nous vous rappelons que les menus de la cantine sont disponibles à l'entrée de l'école élémentaire ou sur le site Facebook de la commune.

Enfin, pour information un nouveau règlement interviendra pour la rentrée prochaine 2024-2025.

## LES VACANCES APPRENANTES EN 2023 À L'ÉCOLE DE FLAVIAC

**Dans le cadre du dispositif déployé par l'État, des nouvelles sessions de vacances apprenantes ont été reconduites au cours de l'année 2023 à l'école publique de Flaviac.**

Ce sont trois nouvelles sessions qui ont été ainsi initiées, mises en place et animées par M<sup>me</sup> Fabienne Cognat, directrice de l'école élémentaire de Flaviac avec le concours parfois d'une seconde enseignante.

Ces programmes visent à permettre aux enfants de consolider leurs apprentissages de base, notamment en français et en mathématiques et de réviser leurs acquis fondamentaux.

Dans ce cadre, ils ont l'avantage de travailler en petit effectif et de bénéficier ainsi d'une prise en charge individuelle et d'une proximité avec les enseignants renforcées.

Les élèves concernés se sont déclarés enthousiastes et ravis de ces expériences qui les auront, à n'en pas douter, préparé à une poursuite de leurs études plus sereine. Ils ont également vivement et chaleureusement remercié les professeurs et en particulier M<sup>me</sup> Cognat pour leur engagement et leur dévouement.

La municipalité tient à son tour à leur témoigner sa reconnaissance pour cette implication dans ces nouvelles vacances apprenantes qui contribuent à démontrer aux enfants **qu'il faut avoir confiance en soi et en ses capacités et ne jamais baisser les bras.**



## CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

### UNE VOIX JEUNE POUR FLAVIAC

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) de Flaviac est une instance composée de plusieurs jeunes du village, placée sous la responsabilité du Maire et encadrée par des élus référents. Il est composé de Nour Aquil, Jenna Bernard, Alexandre Blondaux, Alice Nebois-Vely, Iliana Delosme, Édith Hilaire-Zimmermann, Maxence Preynat et Gaëlle Van Berkum.

Relancé en 2021, le CME offre une plateforme précieuse permettant aux jeunes de s'exprimer et de s'impliquer activement dans la vie de la commune.

Depuis sa réactivation, le CME s'est réuni plusieurs fois chaque année pour travailler sur divers projets.

Ces rencontres favorisent un dialogue constructif entre les jeunes conseillers et les élus, créant ainsi une dynamique participative au sein de la commune.

En 2023, le Conseil Municipal des Enfants a centré ses discussions principalement sur le parc Changeat.

Plusieurs réunions ont été dédiées à la réflexion sur les améliorations possibles et les dispositions à prendre pour rendre cet espace encore plus convivial et attractif.

L'engagement des jeunes et le soutien des élus permettent de développer des initiatives enrichissantes pour la commune, tout en formant les citoyens de demain à la gestion de la vie publique et à la responsabilité civique.



## DES ORDINATEURS POUR LES ÉLÈVES DE CM2

Judi 30 mars 2023, en présence du Président de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche, François Arzac ; de la Directrice de l'école élémentaire, Fabienne Cognat ; du Maire, Michel CONSTANT et de ses adjoints, Françoise Bernard, Manu Corral, Muriel Rasclard et Jimmy Bonhomme, 20 élèves de CM2 ont reçu de la part de la CAPCA un ordinateur portable individuel.

M. le Maire a vivement remercié le Président de la CAPCA d'avoir bien voulu instaurer cette remise gratuite d'ordinateurs à tous les futurs collégiens des écoles du territoire de l'intercommunalité et participer cette année à la distribution aux élèves de l'école de Flaviac concernés.

M. le Président de la CAPCA a confirmé sa volonté, dans le cadre de ce dispositif, de réduire la fracture numérique en dotant chaque enfant d'un ordinateur pour ses études

à compter de la 6<sup>ème</sup> et lui permettre d'accéder à un apprentissage plus égalitaire. Les enfants, eux-mêmes, ont tenu ensuite à intervenir pour adresser un très grand merci au Président de la CAPCA pour sa belle initiative et déclarer leur joie et satisfaction de recevoir un si bel outil pour leur scolarité. Ils ont promis d'en faire bon usage.



# La Vie Scolaire

## CARNAVAL 2023

**De la joie, des sourires, de la bonne humeur et des couleurs...**

### **Petite rétrospective sur le Carnaval 2023 des écoles de Flaviac**

Le vendredi 7 avril 2023, avant le départ pour les vacances scolaires a eu lieu, dans les écoles de Flaviac, le traditionnel carnaval.

Les enfants avaient revêtu leur plus beau déguisement. Pas de thème prédéfini, chacun avait pu laisser libre cours à ses inspirations et envies.

Ainsi, on a pu croiser des princesses, des sportifs, des justiciers, des pom-pom girls, des pirates, des monstres, des sorcières, etc.

Cette parenthèse ludique a été clôturée par une dégustation de crêpes confectionnées par Sandra et Magali pour le plus grand plaisir des gourmands et des gourmets.

Un grand merci à tous : personnel enseignant, personnel communal, parents, élèves, membres de l'Amicale laïque qui ont participé et contribué à la réussite et au succès de ce carnaval 2023.

**Chacun a brillamment relevé le défi !**



## ANIMATIONS 2023

### MARCHÉ DE LA BIÈRE

La première édition du marché de la bière s'est tenue le 16 mars 2023 sur la place Jean Jaurès devant la Mairie.

Huit brasseurs ardéchois se sont installés dès 10h proposant leur production à la dégustation. Il y en a eu pour tous les goûts.

Paco's Pizza et le Food Truck Pittsburgh nous ont régalié le temps du déjeuner.

Quant à l'animation musicale, elle a été assurée par Teddy et Nans.



### RETOUR DU PRINTEMPS

Les décorations ont à nouveau fait leur apparition pour marquer le retour du printemps.

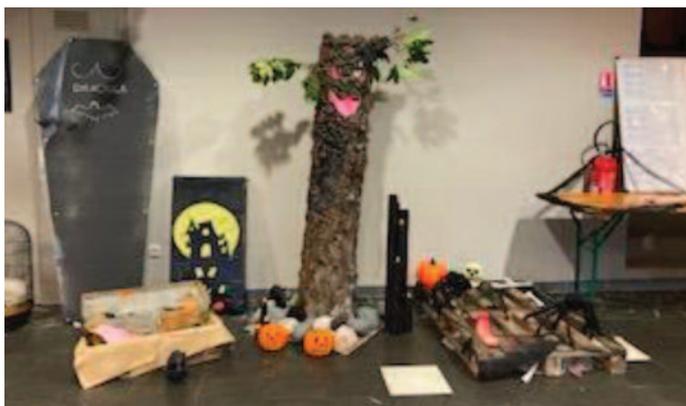
Elles ont pris place au carrefour du centre village apportant de la couleur pour le plus grand plaisir des yeux.

Fleurs, œufs et lapins ont égayé ainsi le bourg.



### HALLOWEEN

Les enfants et leurs parents ont répondu présents à l'édition d'Halloween 2023. La salle du Gaucher s'est transformée pour la circonstance en un lieu insolite grâce aux conseillers municipaux de l'équipe animation qui ont réalisé des décors en adéquation avec le thème.



Tous se sont déguisés, prêt à accueillir enfants et parents eux-mêmes grimés. Des jeux en équipe ont été proposés, le tout dans une ambiance festive.

Bonbons et gâteaux n'ont pas manqué !

# La Vie Ensemble

## ANIMATIONS 2023 (suite)

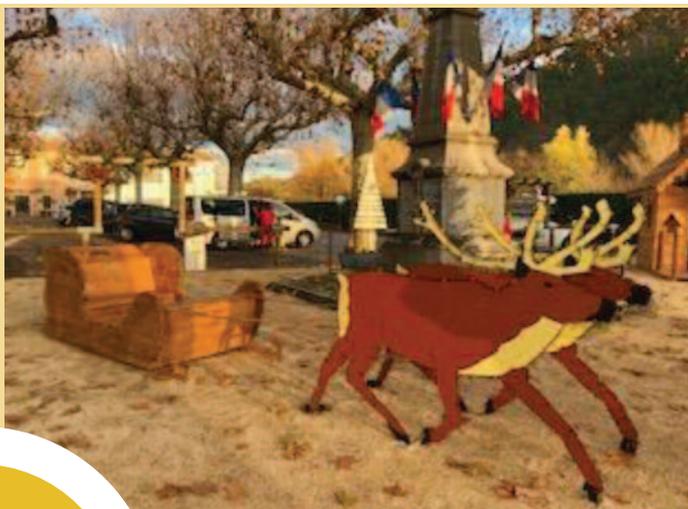
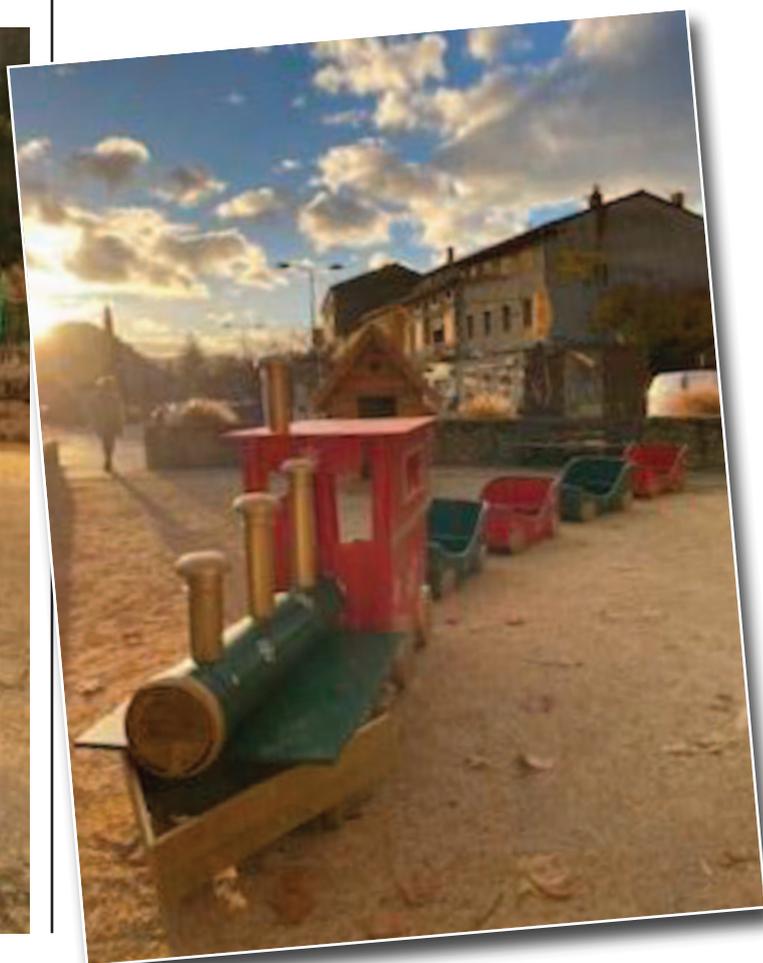
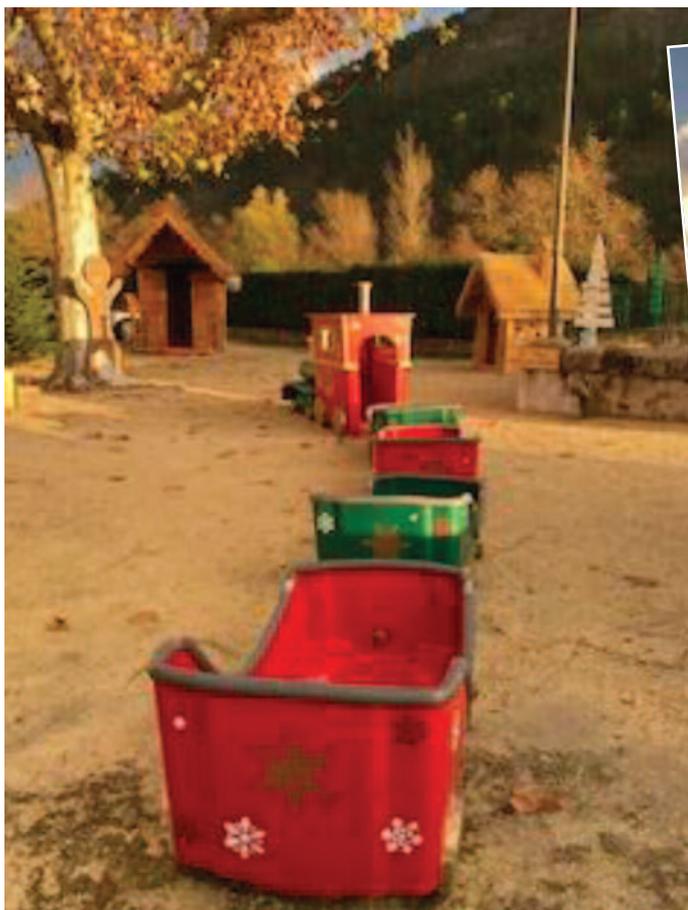
### VILLAGE DE NOËL

Notre village de Noël s'est implanté comme l'an dernier mais s'est intensifié par l'installation de trois nouveaux chalets, d'un traineau, d'un train et des guirlandes lumineuses.

Nous les devons aux agents des services techniques qui ont su comme d'habitude faire preuve de création, d'ingéniosité et de savoir-faire.

**Saviez-vous que le petit train a été confectionné avec les anciennes poubelles grises ?**

Concernant la décoration intérieure des chalets, c'est le travail des conseillères municipales.



## AUTRES MANIFESTATIONS ET ÉVÉNEMENTS

### ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS À FLAVIAC

Dans le cadre du bulletin municipal 2022 distribué en juin 2023, la municipalité a proposé aux nouveaux arrivants sur le territoire communal, une rencontre, le samedi 30 septembre à 11h.

Au cours de cette réception qui s'est déroulée salle du conseil municipal, Michel Constant, maire et son équipe, ont souhaité la bienvenue à ces nouveaux Flaviacois qui avaient bien voulu répondre à l'invitation, avant de leur présenter la commune, ses services et toutes les informations utiles pour leur installation et leur intégration.

Il leur a remis également différents documents retraçant la vie municipale depuis le début du mandat en cours, le tissu associatif, les commerces, le secteur artisanal, etc. Même si le nombre de personnes qui ont fait la démarche a été limité, cette rencontre s'est révélée très conviviale et sympathique. Elle a permis en outre de mieux se connaître et de partager notre attachement à Flaviac.



Elle s'est conclue autour du verre de l'amitié et mérite, à n'en pas douter, d'être renouvelée !

**Souhaitons encore la bienvenue à ces personnes qui ont fait le choix de venir vivre dans notre cher village.**

## INVITATION AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

Michel CONSTANT, Maire de Flaviac et les membres du conseil municipal seront heureux d'accueillir les nouveaux arrivants sur la commune au cours d'une réception de bienvenue qui se déroulera le samedi 26 octobre 2024 à 11h en Mairie, salle du conseil municipal. Merci de confirmer votre présence.

### LES GESTES QUI SAUVENT : FORMATION AUX PREMIERS SECOURS

Le mardi 31 octobre 2023, la commune de Flaviac a organisé au profit des agents municipaux et des membres du conseil municipal volontaires, une formation aux gestes premiers secours de niveau 1 en équipe - PSE1.

C'est M. David Billet, formateur au sein de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Ardèche, qui a assuré cet enseignement théorique et pratique destiné à permettre à chaque participant d'acquérir les compétences de base pour réaliser les gestes élémentaires qui sauvent.

Ce sont sept personnes qui ont assisté à cette initiation d'une durée de 7 heures.

Au cours de cette session, ont été notamment abordés les bons réflexes en attendant l'arrivée des secours dans les situations d'urgence : accidents de la route, accidents



domestiques, brûlures, saignements, malaises, arrêt cardiaque, etc.

Bravo aux 7 participantes à cette « formation secourisme premiers secours » qui se sont engagées dans cette démarche citoyenne visant à intégrer les gestes élémentaires de secours et un grand merci à M. David Billet qui a bien voulu délivrer cette formation.

# La Vie Ensemble

## AUTRES MANIFESTATIONS ET ÉVÉNEMENTS (suite)

### NOËL DES SENIORS

En complément de la création d'un village de Noël place Jean Jaurès, la municipalité, comme chaque année a souhaité créer pour les aînés un moment fort de retrouvailles et une occasion privilégiée pour renforcer les liens. En effet, si certains d'entre eux sont entourés par leur famille à ce moment-là de l'année, d'autres malheureusement restent isolés.

C'est pourquoi le Maire et les membres du conseil municipal ont souhaité apporter cette attention particulière aux seniors. Ceci s'est traduit soit par une participation au repas dit de l'âge d'or, soit par la remise d'un colis de Noël garni de mets gourmands aux saveurs subtiles.



### PROJET D'UN DOCUMENTAIRE SUR L'USINE CRUMIÈRE DE FLAVIAC

**Soirée-débat du 26 avril 2023**

Serge Combe, fils d'un ancien cadre de l'usine Crumière de Flaviac où il a passé ainsi une partie de son enfance, se consacre, depuis début 2023, à l'élaboration d'un film documentaire retraçant la saga de cette usine.

Fondée en 1906, quartier de Mure, par Émile Crumière qui fut maire de la commune, l'usine sera exclusivement consacrée dans un premier temps, à une activité de filature puis accueillera aussi une production de produits photographiques (papiers, pellicules, plaques...).

Ce sont plus de 240 personnes qui y seront employées car malheureusement, face à la concurrence de grandes

firmes dans les années 50, elle devra fermer ses portes en 1958. Le vendredi 26 avril 2023, la bibliothèque municipale de Flaviac a organisé, salle des fêtes du Gaucher, une soirée-débat sur la saga de la famille Crumière animée par Serge Combe.

Ce sont près de 80 personnes qui y sont venues pour découvrir la démarche de celui-ci ou apporter des nouveaux témoignages en vue de compléter ceux déjà recueillis.

On ne peut que se réjouir de ce retour sur le passé industriel de Flaviac et en particulier de l'usine Crumière qui a marqué son paysage par notamment la présence d'impressionnants bâtiments et d'une cheminée de plus de 35 mètres mais aussi laissé des traces profondes, dans la mémoire des Flaviacois.



## AUTRES MANIFESTATIONS ET ÉVÉNEMENTS (suite)

### VŒUX 2024

C'est dans une ambiance chaleureuse que le vendredi 12 janvier 2024, Michel Constant, Maire de Flaviac, entouré de son équipe municipale et d'une délégation du conseil municipal des enfants a présenté ses vœux à la population flaviacoise, salle des fêtes du Gaucher.

De nombreux élus du bassin de vie ont assisté à cette réception, notamment :

- Hervé Saulignac, député de l'Ardèche ;
  - Sandrine Chareyre, conseillère départementale et maire de Saint Priest ;
  - François Veyreinc, vice-président de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA) et maire de Lyas ;
  - Michel Valla, maire de Privas ;
  - Jérôme Bernard, maire d'Alissas ;
  - Alain Souche, maire de Veyras ;
  - Julien Fougeirol, maire de Saint-Julien-en-Saint-Alban ;
  - Olivier Naudot, maire de Saint-Cierge-la-Serre
- ainsi que des conseillers municipaux des collectivités environnantes.

À leur côté, des représentants des forces vives de la commune (associations, commerçants, entrepreneurs, artisans, personnel enseignant, services des forces de l'ordre et de sécurité) qui avaient aussi répondu favorablement à cette précieuse rencontre de début d'année.

Selon la tradition, au cours de cette réception, une rétrospective des actions menées au cours de l'année 2023 a été exposée préalablement à la présentation des projets envisagés pour 2024 et au-delà.

Ce fut aussi l'occasion de remercier tous ceux qui accompagnent l'équipe municipale dans la belle aventure collective qui lui a été confiée, en particulier les partenaires financiers de la commune que sont l'État, la Région Rhône-Alpes, le Département de l'Ardèche et la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche et le personnel communal.

Un beau moment placé sous le signe de la convivialité et des échanges qui a permis aux élus de rappeler leur engagement d'œuvrer au quotidien pour défendre avec énergie, détermination et conviction, les intérêts de la commune.

**Cérémonie des vœux 2024,  
un moment privilégié  
entre les élus et leurs concitoyens.**



# La Vie Ensemble

## AUTRES MANIFESTATIONS ET ÉVÉNEMENTS (suite)

### COMMÉMORATIONS NATIONALES 2023 : « Pour ne jamais oublier les affres de la guerre »

Les commémorations patriotiques nationales sont les outils permettant de rendre hommage à nos aînés qui ont payé de leur vie la défense de notre pays et de notre République. Trois journées commémoratives ont fait l'objet, en 2023, à Flaviac de cérémonies, à savoir :

- le 19 Mars, journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc ;
- le 8 Mai, commémoration de la fin des combats de la seconde guerre mondiale ;
- le 11 Novembre, célébration de l'Armistice de la première guerre mondiale.

Ces cérémonies du souvenir se sont déroulées devant le Monument aux morts, place Jean Jaurès.

Entourée d'une délégation du conseil municipal des enfants et de leurs parents, de représentants des anciens combattants et des porte-drapeaux, d'élus de Saint-Julien-en-Saint-Alban et de nombreux habitants, l'équipe municipale de Flaviac a participé à ces moments importants du calendrier qui constituent des temps nécessaires pour saluer le courage des combattants et souligner l'importance de l'histoire, de l'engagement au service de la France et du devoir de mémoire de génération en génération.



**Un grand merci à toutes les personnes présentes pour ces moments solennels à l'issue desquels les participants ont été conviés à partager le verre de l'amitié.**



## AUTRES MANIFESTATIONS ET ÉVÉNEMENTS (suite)

### UNE CHAMPIONNE DE LA PÂTISSERIE PARMI NOUS : LOANE HILAIRE

Loane Hilaire, 20 ans, flaviacoise, a été habituée, dès son premier âge, aux plats gourmands et gourmets grâce à plusieurs membres de sa famille et en particulier à son grand-père maternel, Patrick.

Elle se tournera néanmoins, dans un premier temps, vers des études liées au secteur sanitaire et social et obtiendra, dans ce cadre, en 2021, un bac ST2S- Sciences et Technologies de la Santé et du Social.

Toutefois, dès obtention de ce diplôme, Loane décide de vivre sa passion et de se tourner vers les métiers de la bouche et plus précisément de la pâtisserie.

C'est ainsi qu'à la rentrée scolaire 2021-2022, elle opte pour une préparation d'un CAP de pâtisserie et intègre, à cet effet, l'Institut des métiers et techniques de Grenoble où elle réussira brillamment sa formation.

L'année suivante 2023-2024, c'est au CFA-CFMDA de Livron qu'elle va se consacrer à obtenir un CAP de chocolatier.

À la rentrée 2024- 2025, c'est un brevet de maîtrise de la pâtisserie qu'elle va s'attacher à décrocher, via une formation alternée entre le CFA-CFMDA de Livron et son employeur, Carl Rechu, pâtissier à Privas (pâtisserie CR).

Par cette formation complémentaire, Loane entend renforcer ses compétences et acquérir une parfaite maîtrise du geste indispensable pour la réalisation de prestations de haut niveau.

Elle sera ensuite en mesure d'intervenir en qualité de formatrice et envisager dans un délai plus ou moins réduit l'ouverture de sa propre pâtisserie, après avoir vécu, comme elle le souhaite, quelques expériences de stages auprès des très grands professionnels de la pâtisserie.



Déterminée, travailleuse, créative, talentueuse, Loane est promise, à n'en pas douter, à un bel avenir dans les métiers de la pâtisserie et ceci, d'autant que parallèlement à son projet de trajectoire professionnel construit et mûri, Loane n' hésite pas à se lancer dans des championnats et compétitions de pâtisserie et de chocolaterie organisés sur les plans départemental, régional mais aussi national. Par ce biais, elle entend encore et encore améliorer son savoir-faire et sa créativité, relever des défis et se rapprocher de l'excellence.

Les concours sont en effet des grandes aventures humaines et professionnelles. Ils réunissent les passionnés souhaitant faire briller leur métier où chacun est en mesure de démontrer son engagement et le dépassement de lui-même.

Le premier challenge que s'est fixé Loane, le concours départemental de la galette aux amandes organisé en mars 2023 par le Groupement professionnel de la boulangerie et de la pâtisserie de l'Ardèche. Une pâte feuilletée bien dorée, striée en forme de fleur et une généreuse frangipane permettent à Loane de décrocher la première place.

Forte de ce succès, elle s'inscrira, en septembre 2023, au concours régional Auvergne Rhône- Alpes de la galette frangipane à Courmond'Auvergne où elle finit sur le podium à la troisième place. Durant la préparation de son CAP pâtisserie, elle va également figurer parmi les participants au trophée des jeunes talents ouvert par l'Institut des métiers techniques de Grenoble, trophée qu'elle remporte encore brillamment en accédant à la première place du prix du jury et à la première place du prix des partenaires.

En avril 2024, c'est à la Coupe de France des jeunes chocolatiers à Paris qu'elle se présente ; il s'est agi de réaliser une pièce artistique en chocolat sur le thème de Marie Curie. Pour Loane, ce fut de très longues heures d'entraînement et de préparation pendant près de 6 mois avant de se rendre à Paris pour finaliser son œuvre.

Si à l'issue de cette compétition, Loane ne s'est pas retrouvée sur les premières marches, ce fut comme pour toutes les autres épreuves, une expérience des plus enrichissantes et un tremplin assuré pour une très belle carrière.



**Pour son parcours remarquable et son palmarès très prometteur, la municipalité adresse à Loane, qui fait la fierté de ses parents, Kristel et David bien connus sur la commune, ses sincères félicitations et lui souhaite le meilleur pour l'avenir.**

# La Vie Ensemble

## AUTRES MANIFESTATIONS ET ÉVÉNEMENTS (suite)

### UNE NOUVELLE CITOYENNE FRANÇAISE À FLAVIAC : La France est désormais sa patrie

Le 5 avril 2023, en Préfecture de l'Ardèche, Isabelle Arrighi, sous-préfète de l'arrondissement de Privas et secrétaire générale de la préfecture, a accueilli huit nouveaux citoyens français originaires de cinq pays différents.

Au cours de cette cérémonie de naturalisation empreinte de symbole et d'émotion, les personnes concernées entourées de membres de leurs familles, d'élus des communes où elles résident (Flaviac, Saint-Priest, Le Teil) d'une délégation des sapeurs-pompiers de l'Ardèche et d'élèves du Lycée Vincent d'Indy, ont reçu le décret de leur nouvelle nationalité. Un livret d'accueil dans la citoyenneté française rappelant les droits et les devoirs des citoyens français et intégrant la déclaration des droits de l'homme, la charte des droits et devoirs du citoyen français et enfin des extraits de l'hymne national et de la Constitution de 1958 leur a été également remis.

Dans son intervention, après la diffusion d'une petite vidéo évoquant les grandes dates de l'Histoire de France mais aussi les valeurs de la République fondée sur les trois piliers fondamentaux « Liberté, Égalité et Fraternité », la

représentante de l'État a rappelé toute la solennité de la cérémonie. Parmi les récipiendaires, une flaviacoise, Saoula Berne, originaire de Casablanca (Maroc), en France depuis 2015. Accompagnée de son mari, de sa fille Nour et de Françoise Bernard, première adjointe, elle a exprimé sa fierté d'avoir ainsi obtenu la nationalité française.

#### Félicitations à cette nouvelle citoyenne française.



ZA La Fauchetière II  
3 Impasse Thomas Edison  
26250 LIVRON-SUR-DRÔME

04 75 61 70 61  
contact@groupe-aguettaz.fr  
www.groupe-aguettaz.fr

## AUTRES MANIFESTATIONS ET ÉVÉNEMENTS (suite)

### FOCUS SUR LES NOUVEAUX COMMERÇANTS

#### L'ÉPICERIE D'À-CÔTÉ

Teddy et Sandy Bernard vous accueillent dans leur épicerie depuis 2 ans. Ils vous proposent des produits frais et locaux, fruits et légumes, épicerie, boissons fraîches... Dépôt de pain et journaux le dimanche.

Régulièrement ils vous invitent à des événements animant notre village.

Ouvert du lundi au samedi  
de 8h30 à 12h15 et de 15h30 à 19h,  
dimanche de 9h à 13h

**Tél : 06 87 16 76 62**

Suivez-les sur Facebook : L'épicerie d'à côté



#### BOULANGERIE MAISON ISSARTEL

Élise Issartel et son équipe vous accueillent dans sa boulangerie-pâtisserie depuis janvier 2024.

De nombreux produits vous y sont proposés : pains, pains spéciaux, viennoiseries, pâtisserie, snacking et spécialités : panettones, sacristains, bugnes, soufflés, tarte ardéchoise (Pissadou)... Mais aussi pour un moment détente : salon de thé. Tout y est fait "maison et avec passion".

Tout l'été, vous pourrez profiter de la terrasse pour y savourer leurs gourmandises.

Ouvert du lundi au samedi  
de 6h à 19h non-stop

**Contact : 04 75 66 65 97 ou 06 72 01 81 56**

Suivez-les sur Facebook :  
Boulangerie Maison Issartel Flaviac



#### L'ANTIDOTE

Arik et Barbara Medalci sont heureux de vous accueillir dans leur restaurant « L'antidote » (anciennement l'Auberge de l'Ouvèze) : restaurant-bar-salon de thé et glacier.

Nouveau concept ramené du Canada : « Crée ton assiette en fonction de tes envies et amènes ton vin au resto ! ».

Les petits plats réconfortants et chaleureux sont préparés avec des produits frais et locaux, aux notes originales venues de l'Amérique du Nord : burgers, poutine, viandes au fumoir, tapas, glaces Movenpick, desserts maison...

Ouvert le midi : du lundi au vendredi,  
ouvert le soir : jeudi et vendredi,  
le mercredi soir : vente à emporter

**Téléphone et réservation au 07 44 91 95 95**

Suivez-les sur Facebook : L'Antidote



## INFORMATIONS UTILES

RÉSEAU DE TRANSPORT COLLECTIF



**LIGNE 02**  
**BEAUCHASTEL - PRIVAS**

### RENSEIGNEMENTS

Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche  
Pôle Mobilité et Environnement  
1, rue Serre du Serret - BP 337 - 07003 Privas Cedex  
04 75 64 88 46 - 04 75 64 07 07  
transport@privas-centre-ardeche.fr  
www.privas-centre-ardeche.fr  
Transporteur : Autocars Giniaux - 04 75 35 69 90

Tarifs - Abonnements - Titres de transport  
Horaires - Plans - Informations pratiques  
et plus encore sur  
[www.t-cap.mobi](http://www.t-cap.mobi)

### ALLER

#### BEAUCHASTEL - PRIVAS

Période de circulation	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV
	VACANCES	SCOLAIRE	SCOLAIRE	SCOLAIRE	SCOLAIRE	ANNUEL	ANNUEL	ANNUEL
Beauchastel Les Ramières	06:40		07:05			07:40	08:40	13:15
Beauchastel Centre	06:42		07:07			07:42	08:42	13:17
St Laurent du Pape Thoac	06:45	06:45				07:45	08:45	13:20
St Laurent du Pape Chirombel	06:50	06:50				07:51	08:51	13:26
St Laurent du Pape Hauteville	06:52	06:52				07:53	08:53	13:28
St Laurent du Pape Beaumazet	06:53	06:53				07:54	08:54	13:29
St Laurent du Pape Hautussac	06:54	06:54				07:55	08:55	13:30
St Laurent du Pape Centre	06:56	06:56				07:57	08:57	13:31
La Voulte sur Rhône Nord	07:00	07:00				08:00	09:00	13:35
La Voulte sur Rhône Cité	07:02	07:02	07:09			08:02	09:02	13:37
La Voulte sur Rhône Mairie	07:05	07:05				08:05	09:05	13:40
Le Pouzin Payre				07:05				
Le Pouzin La Croze				07:07				
Le Pouzin Granouly				07:10	08:20			
Le Pouzin V Auriole				07:11	08:21			
Le Pouzin Temple	07:12	07:12	07:17	07:13	08:22	08:12	09:12	13:44
Rompon Fonts du Pouzin	07:15	07:15	07:20		08:24	08:16	09:16	13:46
St Julien en St Alban La Barnaude	07:16	07:16	07:21		08:25	08:18	09:18	13:47
St Julien en St Alban Centre	07:17	07:17	07:22		08:26	08:20	09:20	13:48
St Julien en St Alban Le Logisson	07:18	07:18	07:23		08:28	08:22	09:22	13:50
Flaviac Les Vergnes	07:20	07:20	07:24		08:29	08:23	09:23	13:51
Flaviac Centre	07:21	07:21	07:25		08:30	08:25	09:25	13:52
Flaviac La Méansole	07:22	07:22	07:26		08:31	08:26	09:26	13:53
Flaviac Le Paradis	07:23	07:23	07:27		08:32	08:27	09:27	13:54
Flaviac Blanc	07:24	07:24	07:28		08:33	08:28	09:28	13:55
Coux Le Bras	07:25	07:25	07:29		08:34	08:29	09:29	13:56
Coux Place Onclaire	07:27	07:27	07:30		08:35	08:30	09:30	13:57
Privas Cours du Palais	07:30	07:30	07:35	07:30	08:40	08:35	09:35	14:03
Privas Lycée		07:35	07:40	07:35	08:45	08:40	09:40	14:08

### RETOUR

#### PRIVAS - BEAUCHASTEL

Période de circulation	LMMeJV	LM JV	LM JV	LM JV	LMMeJV	LM JV	LMMeJV
	ANNUEL	SCOLAIRE	SCOLAIRE	SCOLAIRE	ANNUEL	SCOLAIRE	ANNUEL
Privas Lycée	12:15	16:10	16:10		17:15	17:15	18:10
Privas Cours du Palais	12:20	16:15	16:15	16:40	17:20	17:20	18:15
Coux Place Onclaire	12:25	16:20		16:43	17:25	17:25	18:20
Coux Le Bras	12:26	16:21		16:44	17:26	17:26	18:21
Flaviac Blanc	12:27	16:22		16:45	17:27		18:22
Flaviac Triguel	12:27	16:23		16:45	17:28		18:23
Flaviac Paradis	12:28	16:23		16:46	17:28		18:23
Flaviac La Méansole	12:29	16:24		16:47	17:29		18:24
Flaviac Centre	12:30	16:25		16:48	17:30		18:25
Flaviac Les Vergnes	12:31	16:27		16:50	17:32		18:26
St Julien en St Alban Le Logisson	12:32	16:28		16:51	17:33		18:27
St Julien en St Alban Centre	12:33	16:29		16:52	17:34		18:28
St Julien en St Alban La Barnaude	12:34	16:30		16:53	17:36		18:29
Rompon Fonts du Pouzin	12:35	16:32		16:55	17:40		18:30
Le Pouzin Mairie	12:38	16:37		16:58	17:43	17:41	18:33
Le Pouzin V Auriole		16:39				17:43	
Le Pouzin Granouly		16:40				17:44	
Le Pouzin La Croze		16:41				17:45	
Le Pouzin Payre		16:42				17:47	
La Voulte sur Rhône Mairie	12:46		16:40	17:04	17:49		18:40
La Voulte sur Rhône Cité	12:49		16:43	17:07	17:51		18:42
La Voulte sur Rhône Nord	12:50		16:45	17:09	17:53		18:43
St Laurent du Pape Centre	12:55		16:48	17:13	17:57		18:46
St Laurent du Pape Hautussac	12:57		16:50	17:15	17:59		18:48
St Laurent du Pape Beaumazet	12:58		16:51	17:16	18:00		18:49
St Laurent du Pape Hauteville	12:59		16:52	17:17	18:01		18:50
St Laurent du Pape Chirombel	13:01		16:54	17:19	18:03		18:52
St Laurent du Pape Thoac	13:06		17:00	17:25	18:09		18:57
Beauchastel Centre	13:08		17:02	17:27	18:11		18:59
Beauchastel Les Ramières	13:10		17:04	17:29	18:13		19:02



## INFORMATIONS UTILES (suite)

### CHANGEMENT DU MODE DE COLLECTE ET DE TRI DES DÉCHETS à partir de 2024

En 2024, il n'y a plus à s'interroger concernant le tri de nos déchets : tous les emballages (métaux, plastiques et papiers, journaux et magazines) sont à déposer indifféremment dans la colonne jaune ou bleue en attendant l'uniformisation des bacs de tri avec un seul et même code couleur.

Quant au verre, les consignes de tri restent inchangées : il faut le déposer dans les colonnes vertes.

Pour le carton ondulé ou carton brun, il faut le jeter dans les colonnes à opercule orange.

Enfin, en ce qui concerne les ordures ménagères, elles doivent être déposées dans les colonnes grises.

En cas de problème rencontré sur une colonne (colonne pleine par exemple, ou sacs posés au sol), il sera prochainement possible de le signaler à la CAPCA via un QR code qui sera apposé sur les conteneurs.

À noter également l'arrivée prochainement de composteurs collectifs ainsi que la vente de composteurs individuels.

Plus d'informations :

<https://www.privas-centre-ardeche.fr/vos-services/collecter-trier-et-upcycler-mes-dechets/>

### LE TRI + SIMPLE

## Changement du mode de collecte

**BOUTEILLES EN VERRE**    **POTS ET BOCAUX EN VERRE**    **FLACONS EN VERRE**

**QUAND TOUT EST TRIÉ JE SUIS TOUTE PETITE !**

**CARTON BRUN**

04 75 64 07 07 - [dechets@privas-centre-ardeche.fr](mailto:dechets@privas-centre-ardeche.fr)

Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche

- EMBALLAGES METALLIQUES
- BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE
- BRIQUES ALIMENTAIRES
- JOURNAUX MAGAZINES PROSPECTUS
- COURRIERS LETTRES ET AUTRES PAPIERS
- EMBALLAGES CARTONNETTES
- SACS, SACHETS, FILMS ET BLISTERS
- POTS, BOÎTES, BARQUETTES ET TUBES
- SACHETS ET FEUILLE D'ALUMINIUM
- BOUCHONS, COUVERCLES ET CAPSULES

### OBLIGATIONS DÉBROUSSAILLEMENT



#### QUELLES SONT LES RÈGLES QUAND LES OBLIGATIONS DE DÉBROUSSAILLEMENT DE PLUSIEURS ADMINISTRÉS SE SUPERPOSENT ?

**Rappel des règles sur le débroussaillage réglementaire :** le débroussaillage est obligatoire pour toute installation impliquant une activité humaine située à **moins de 200 mètres d'une forêt**, bois, lande, garrigue ou maquis. En zone **non urbaine**, on débroussaillera dans un **rayon de 50 mètres autour de sa construction**, tandis qu'en zone **U**, on débroussaillera sur la **totalité du terrain dont on est le propriétaire**, qu'il y ait une construction ou non. Si cette règle est simple, il est toutefois fréquent que les zonages d'application des OLD se superposent entre voisins. Le code forestier prévoit ces cas de figure.

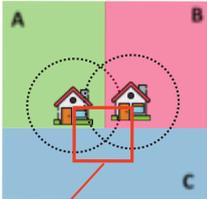
#### Cas n°1 : Superposition en zone non urbaine

La zone hachurée en noir sur le schéma est une zone de superposition des OLD du propriétaire A et du propriétaire B. Le code forestier prévoit, à l'article L131-13, qu'en cas de superposition des obligations sur une même parcelle, c'est au propriétaire de la parcelle concernée qu'incombe le débroussaillage, dans la mesure où il y est lui-même soumis.



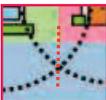
Dans le cas du schéma ci-dessus, c'est donc au propriétaire B de débroussailler la partie hachurée en noir. Toutefois, c'est bien au propriétaire A de débroussailler la partie hachurée en vert, présente chez son voisin, car elle n'est pas située sur une zone de superposition des obligations.

#### Fiche pratique #2 Mai 2024 - Superposition des obligations



#### Cas n°2 : Superposition en zone non urbaine, sur le terrain d'un tiers

Dans le cas ci-contre, les propriétaires A et B sont soumis aux OLD, contrairement au propriétaire C. Les obligations des propriétaires A et B dépassent chez le propriétaire C et s'y superposent sur la zone encadrée en rouge. Dans ce cas de figure, le code forestier, article L 131-13, précise que la zone de superposition, chez un tiers non soumis à OLD, doit se faire en suivant les limites parcellaires.

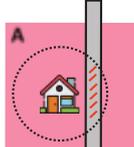


Les pointillés rouges indiquent le découpage recommandé, selon les précisions du code forestier. Toutefois, il est possible d'agir en bonne entente entre voisin pour se répartir la tâche (par exemple en alternant chaque année le débroussaillage chez C).

#### Cas n°3 : Superposition des OLD liés à une habitation et à une voirie

Si besoin, la fiche technique #1 contient les indications propres à la voirie en Drôme et en Ardèche.

Dans le cas ci-contre, une voirie et son emprise de débroussaillage se situent dans le rayon de 50 mètres à débroussailler du propriétaire A. Lorsque ce type de superposition intervient, c'est au propriétaire A de débroussailler la zone hachurée en rouge, puisqu'il est lui-même tenu de débroussailler cette partie de son terrain.



#### MISE EN PLACE D'UNE PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE POUR LES COMMUNES

##### Une permanence téléphonique pour les élu(e)s de l'Ardèche et de la Drôme

Où débroussailler ? Que dois-je faire exactement ? Puis-je brûler les végétaux ? Qui de moi ou de mon voisin est concerné par l'obligation de débroussailler ?

Ces questions, vos administrés vous les posent régulièrement et la réglementation est parfois complexe.

Parce qu'il s'agit d'un enjeu de sécurité publique et que la responsabilité du maire peut être engagée, les Communautés forestières mettent en place en 2024 une permanence téléphonique hebdomadaire pour vous accompagner dans l'application des OLD, répondre à vos questions et vous aider à orienter vos administrés.

##### Informations pratiques Comment fonctionne la hotline ?

📅 Chaque jeudi (9h-17h) de mars à juin

✉ Une adresse mail unique : [dfci.aura@communesforestieres.org](mailto:dfci.aura@communesforestieres.org)

☎ Un numéro de téléphone unique : **04 75 39 41 16**

**Nos réponses sont réservées aux élus et aux agents municipaux**

#### Sur le territoire communal, le maire est chargé de veiller à la bonne application des OLD



On entend par débroussaillage pour l'application du présent titre les opérations de réduction des combustibles végétaux de toute nature dans le but de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies. Ces opérations assurent une rupture suffisante de la continuité du couvert végétal. Elles peuvent comprendre l'élagage des sujets maintenus et l'élimination des rémanents de coupes.

**Article L.131-10 du Code forestier**

#### Les outils à votre disposition pour faire appliquer les OLD

- L'Office national des forêts (ONF) vous propose une Foire aux Questions (FAQ) sur le débroussaillage >>>> [ici](#)
- Le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires a réalisé un site internet dédié aux feux de forêt >>>> [ici](#)
- La Direction Régionale pour l'Agriculture, l'Alimentation et les Forêts (DRAAF) met à votre disposition un guide technique >>>> [ici](#)
- En Ardèche, retrouvez l'espace dédié sur le site internet de la préfecture >>>> [ici](#)
- En Drôme, retrouvez l'espace dédié sur le site internet de la préfecture >>>> [ici](#)



#### POUR VOUS APPUYER DANS L'APPLICATION DU DÉBROUSSAILLEMENT

Du 14 mars au 30 juin 2024, les salariés des Cofor vous répondent chaque jeudi :

**04 75 39 41 16 ou par courriel [dfci.aura@communesforestieres.org](mailto:dfci.aura@communesforestieres.org)**

##### vos contacts de proximité :



**Ardèche**  
10 place Olivier de Serres  
07200 AUBENAS

Mathieu Soares - Chargé de mission de l'Ardèche  
06 08 01 06 74 | [mathieu.soares@communesforestieres.org](mailto:mathieu.soares@communesforestieres.org)

**Drôme**  
2 avenue Maurice Faure  
26150 DIE

Constance Le Lay - Chargée de mission de la Drôme  
06 46 41 45 18 | [constance.le.lay@communesforestieres.org](mailto:constance.le.lay@communesforestieres.org)

##### Cette action vous est proposée grâce au soutien de



## INFORMATIONS UTILES (suite)

### INCIVILITÉS

#### ATTENTION VITESSE !



Des vitesses excessives sont souvent constatées dans les rues de notre village mettant en danger toute personne, enfant, véhicule sortant d'une propriété. **30 km est la règle, la respecter c'est se respecter et respecter autrui. Merci de rester vigilant à son comportement...**



#### RUBRIQUE CANINE

Trois ans que nous alertons sur le manque de civisme ! Encore des déjections sur la voie publique !

Des distributeurs de sachets sont à votre disposition à plusieurs endroits dans le village...

**Rappel : les chiens doivent être tenus en laisse !**

Devons-nous envisager des amendes ? À vous de choisir...

#### LE RECENSEMENT MILITAIRE

À partir de 16 ans, tout Français doit se faire recenser à la Mairie de son domicile, muni d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile. Le certificat de recensement obtenu après cette démarche est souvent requis pour passer certains examens comme le baccalauréat, la conduite accompagnée ou l'examen du permis de conduire.

Après le recensement, les jeunes sont convoqués pour la journée Défense et Citoyenneté qui est une étape importante pour sensibiliser les jeunes aux enjeux de la défense nationale et qui vise à renforcer la cohésion nationale et l'engagement civil des jeunes. Le recensement permet également l'inscription automatique des jeunes sur les listes électorales à l'âge de 18 ans, facilitant leur participation aux élections.

N'oubliez donc pas de vous rendre à la Mairie de votre domicile à partir de la date anniversaire de vos 16 ans. En cas d'empêchement, vos parents peuvent vous représenter. Si vous n'avez pas rempli ces conditions en temps voulu, venez cependant vous faire recenser, nous vous aiderons à régulariser votre situation.

**Bientôt 16 ans ?** pensez au **RECENSEMENT** à la mairie du domicile

**Le recensement est obligatoire,** Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

**L'attestation de recensement,**

- Elle est délivrée sur présentation de :
  - la carte nationale d'identité
  - le livret de Famille
  - un justificatif de domicile
- Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour : s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

### LA LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

La lutte contre les frelons asiatiques est importante car ces insectes représentent une menace pour les abeilles locales, l'environnement et parfois même les humains. Voici quelques aspects clés de la lutte contre les frelons asiatiques :

- l'identification et surveillance : reconnaître les frelons asiatiques est crucial. Ils sont légèrement plus petits que les frelons européens, avec une coloration sombre et des pattes jaunes. La surveillance des nids est essentielle. Les nids sont souvent construits en hauteur, dans les arbres ou les bâtiments.;
- la destruction des nids doit être effectuée par des professionnels équipés de combinaisons de protection adaptés.

La coopération entre les autorités locales et les citoyens est nécessaire pour une lutte efficace. La lutte contre les frelons asiatiques est un effort continu qui nécessite une vigilance et une action concertée pour protéger les écosystèmes locaux et les activités apicoles.

**Frelon Asiatique (à pattes jaunes)**  
**Au printemps, la vigilance est de mise !**

⇒ **LES NIDS PRIMAIRES**

- **QUAND les Observer ?**  
D'avril à juillet, la fondatrice frelon asiatique émerge de son hivernage ...  
*Gyne FA en dormance pendant la phase hivernale*
- **À QUOI ressemble un nid primaire ?**  
Sphère suspendue avec une petite ouverture vers le bas.  
La fondatrice édifie seule un nid de fondation dit « nid primaire »  
Petite taille, 5 à 10 cm de diamètre, qui va progressivement atteindre 20 cm
- **OÙ les rechercher ?**  
À faible hauteur (long des avant-toits, cabanes, haies, parpaings, ...), protégés des aléas climatiques !
- **QUE FAIRE en présence d'un nid ?**  
⇒ Signaler sur [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr)  
✓ Centralise les déclarations d'Auvergne Rhône-Alpes,  
✓ Pour les faire détruire et rendre la lutte efficace en limitant ainsi les nids "secondaires" (nid délocalisé vers un lieu plus adapté à la croissance de la colonie) sur la période estivale qui sont bien plus dangereux et plus difficiles à détecter, souvent cachés dans la frondaison des arbres ...

**On compte sur vous !**

## INFORMATIONS UTILES (suite)

### LA FIBRE EST LÀ. RACCORDEZ-VOUS À LA FIBRE OPTIQUE !



Depuis juillet 2021, la fibre est disponible sur notre commune grâce au déploiement du réseau public ADN et à l'engagement de vos collectivités : le département de l'Ardèche, la Région Auvergne Rhône-Alpes, la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche, l'État au travers du Plan France Très Haut Débit et l'Europe (FEDER).

Depuis, 317 foyers sur la commune se sont abonnés à la fibre et profitent déjà des services à Très Haut Débit, auxquels s'ajouteront prochainement 12 foyers supplémentaires soit 48% des foyers éligibles sur la commune.

**Alors, vous aussi raccordez-vous à la fibre optique !**

#### COMMENT FAIRE POUR ÊTRE RACCORDÉ ?

Vous devez dans un premier temps tester votre éligibilité sur « À quand la fibre chez moi ? » sur le site d'Ardèche Drôme Numérique : [www.ardechedromenumerique.fr](http://www.ardechedromenumerique.fr)

Si le raccordement est possible, alors à vous de jouer !

Comparez les offres des opérateurs disponibles et abonnez-vous. 8 opérateurs sont présents sur le réseau public ADN : Bouygues Telecom, Coriolis Telecom, Free, Nordnet, Orange, Ozone, Rézine, SFR.

C'est l'abonnement qui déclenche le raccordement de votre logement.

Une dernière section de fibre doit alors être déployée depuis le Point de Branchement Optique (PBO), situé dans la rue, jusqu'à l'intérieur de votre logement avec l'installation d'une prise terminale optique (PTO).

Ce raccordement final, aérien ou souterrain, est réalisé par ADTIM FTTH, l'exploitant du réseau public ou par le Fournisseur d'Accès Internet (FAI) choisi, au moment de l'abonnement. La fibre emprunte généralement le même chemin que le réseau téléphonique cuivre existant.

Plus d'informations sur le site d'Ardèche Drôme Numérique – page Raccorder mon logement : <https://ardechedromenumerique.fr/raccorder-mon-logement/>

Si le raccordement est non possible, c'est que votre adresse n'a pas été trouvée dans la base d'éligibilité fibre.

Dans ce cas, vous pouvez compléter le formulaire disponible à la fin du test d'éligibilité pour faire référencer votre adresse.

Vous pouvez aussi contacter la hotline d'ADTIM FTTH au 04 82 48 00 18 pour réaliser cette démarche avec un téléconseiller.

Enfin, il est possible que le déploiement soit toujours en cours pour votre logement.

Deux raisons possibles. ADN a confié à ADTIM FTTH, l'exploitant du réseau public, la construction du réseau pour les immeubles de 4 logements et +, les lotissements privés et certains logements pour lesquels le déploiement doit passer en façade.

Ces travaux nécessitent la signature d'une convention avec les syndicats de copropriétés ou le(s) propriétaire(s) concerné(s). Une fois la convention signée, ADTIM FTTH peut réaliser les travaux.

Le déploiement pour votre adresse n'a pas été réalisé du fait d'un blocage administratif ou technique qu'ADN n'a pas réussi à résoudre ou du fait d'un coût de déploiement trop important pour le projet.

Le Syndicat est à la recherche de financements complémentaires pour réaliser la seconde phase de déploiement (après 2025).

Dans l'attente, vous avez la possibilité de recourir à une solution alternative d'accès à Internet grâce au dispositif « Cohésion numérique des territoires » mis en œuvre par l'État et/ou grâce à l'aide financière de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et des deux Départements de l'Ardèche et de la Drôme.

#### Plus d'informations sur le site :

<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/cohesion-numerique-1295>

<https://campusnumerique.auvergnerhonealpes.fr/dispositifs/satellite/>

#### VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

Consultez la Foire aux Questions d'ADN : <https://www.ardechedromenumerique.fr/faq>

ou contacter la hotline d'ADTIM FTTH, l'exploitant du réseau public ADN au 04 82 48 00 18 (prix d'un appel local du lundi au vendredi de 8h à 20h).

## AGENDA

### Votre Agenda 2024

12 janvier	Vœux du Maire
12 et 13 février	Stage Aquarelle Les Couleurs de l'Ouvèze
9 mars	Loto de l'Amicale Laïque
18 mars	Marché de la Bière à la Mairie
23 mars	Soirée Choucroute de l'UNRPA
5 au 7 avril	Exposition Les Couleurs de l'Ouvèze
7 avril	Carnaval de l'École
3 et 4 mai	Festival HIBOUGE
9 mai	Concours de Pétanque
11 juin	Concours de Pétanque
28 juin	Fête des Écoles
13 et 14 juillet	Challenge Boules
7 septembre	Maître Joueur Pétanque
12 septembre	Pique-nique de l'UNRPA
5 ou 6 octobre	Octobre Rose (marcher contre le cancer) à la Mairie
12 octobre	Concours de Belote de l'UNRPA
1 <sup>er</sup> novembre	Halloween à la Mairie
9 au 11 novembre	Challenge Boules
9 décembre	Assemblée Générale de l'UNRPA
13 décembre	Repas Âge d'Or à la Mairie
20 décembre	Noël de l'Amicale Laïque

## ÉTAT-CIVIL 2023

### 13 NAISSANCES à savoir :

- BOISSY DA SILVA Soham, Michel, Angel, né le 13 janvier
- GUIDO Attilio, Leonardo, né le 19 février
- PAUL-VICTOR Alice, Marie, Nadine, née le 28 février
- MARTIN Margot, Ninon, Léonie, née le 5 mars
- VEY Paola, Méliné, Pauline, née le 10 mars
- NOUNOUSHIAN Noah, Claude, Angèle, né le 5 juin
- GARNIER-GUETTI Hilo, né le 11 juin
- FARJON Alix, Marie, née le 13 juillet
- CHOFFAY Léon, né le 15 juillet
- LANTHEAUME-HILARICUS Leyna, Stéphanie, Patricia, Cataleya, née le 25 juillet
- GOMÈS-ALVÈS-COSTA Isélia, Viviane, Hélène, née le 18 octobre
- MAURE Logan, né le 19 décembre
- MAURE Nino, né 19 décembre

### 7 MARIAGES :

- VÉLY Anastasia et NEBOIS Jérémy, le 4 février
- COIGNET Christelle et MANTIN Cédric, le 24 juin
- STOKLOV Tatiana et BERNARD Yoan, le 1<sup>er</sup> juillet
- ROCHA Laetitia et LÉOUZON Romuald, le 22 juillet
- VÉLY Anaïs et PEREZ Sylvain, le 26 août
- REDON Océane et TRINDADE Anthony, le 2 septembre
- RAGINEL Sandra et MOLFINE Wilfried, le 30 septembre

### 16 DÉCÈS :

- LAGARDE Robert, 16 janvier
- FALOUR Michel, le 18 janvier
- CHAVE Germaine, le 2 février (épouse SOLER)
- BASSET Paulette, le 10 février (épouse BERNARD)
- PEYRONNET Henri, le 12 février
- BEN KAMARDINE Ayad, le 1<sup>er</sup> mars
- ESCLOZAS Jean, le 2 mars
- GILLIN Jacqueline, le 9 mars (épouse HEBERT)
- DEVARENNE Gabrielle, le 27 mars
- WEIL Dominique, le 21 juin
- HEINEN Philippe, le 24 juillet
- VOLLE Henri, le 5 septembre
- SAUNIER Odette, le 24 septembre (épouse MALLEVAL)
- ALIBERT René, le 29 septembre
- DUBOIS Jacques, le 14 octobre
- FRIONNET Monique, le 13 décembre (épouse GAILLARDON)

### 1 PACS :

- MONOD Roxane et VIALLE Vincent, le 22 décembre

# La Vie Associative

## AMICALE LAÏQUE DE FLAVIAC

L'Amicale Laïque de Flaviac (ALF), c'est l'asso de votre école dont le seul but est d'offrir aux élèves la scolarité la plus riche et diversifiée possible.

C'est le financement de tout ou partie du matériel, des sorties et des projets scolaires des écoliers Flaviacois.

C'est aussi l'organisation des animations au sein de l'école, goûter de Noël, photos de classes, fête des écoles, mais également hors des murs avec notre "grand loto" qui cette année encore fût une belle réussite, cela en grande partie grâce à vous et aux commerçants, artisans et entrepreneurs locaux.

Nous participons également à la vie du village en étant présent aux animations organisées par la municipalité qui reste notre principal partenaire et soutien (ex. marché de la bière).

Mais ALF c'est surtout un bureau (qui a changé cette année) de 6 à 8 membres actifs qui recrute toute l'année, et des parents qui nous prêtent main forte lors des événements selon les disponibilités de chacun. Toujours dans la bonne humeur, l'énergie et l'envie de réussir.

Nous espérons vous voir nombreux à la fête des écoles qui aura lieu le 28 juin et dès septembre pour l'assemblée générale de l'asso.



**Si vous voulez en savoir plus, nous sommes joignables sur Facebook --> Alf Flaviac et tous les jours à l'école.**

L'équipe de l'Amicale laïque de Flaviac

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

**La bibliothèque municipale est un service de la mairie et fonctionne avec cinq bénévoles, toutes retraitées.**

Elle est également un relais de la BDA (Bibliothèque Départementale de l'Ardèche).

Toutes réservations de livres sont possibles lors des permanences, une navette de la BDA passant à la bibliothèque une fois par mois.

Hors permanences, le travail interne est conséquent :

- achats de livres avec la somme allouée par la mairie ;
- enregistrements et couverture des nouveaux livres avant mise en rayons ;
- ponctuellement, un « désherbage » a lieu pour faire de la place aux nouveaux achats.

Depuis que le bibliobus n'approvisionne plus les relais, deux fois par an, nous échangeons avec la BDA, au moins 150 livres.

Visites une fois par mois à la Maison d'Assistantes Maternelles pour faire la lecture aux enfants.

Nous avons eu le 26 mai 2023, à la Salle du Gaucher, une causerie-débat animée par M. Serge Combe sur le Centenaire de la disparition d'Émile Crumière et de son usine de Flaviac à Mure.

Cette soirée a eu beaucoup de succès, une petite centaine de personnes étaient présentes.

**Horaires ouverture : jeudi 14h30 à 18h30.**

L'équipe des bénévoles



# La Vie Associative

## LES COULEURS DE L'OUVÈZE

**Cette année les aquarellistes ont débuté leur saison par une visite éblouissante aux « Carrières de Lumières » des Baux-de-Provence et sur le site de la Chapelle Saint-Sixte.**

Cette introduction a nourri les séances de la rentrée. Étienne nous a permis de redécouvrir l'art du portrait en vue de préparer le stage de « Pascal PIHEN ». Grâce aux conseils de l'artiste nous avons pu exposer début avril les réalisations. Lors de ce moment, les enfants de l'école ont été invités à leur tour à exprimer leur talent.



La Présidente,  
**Nadine DUPLAN**



## ENSEMBLE ET SOLIDAIRES UNRPA - SECTION DE FLAVIAC

**La section flaviacoise compte actuellement 116 adhérents, 80% de Flaviac et 20% des communes environnantes ; pour information, il n'est pas nécessaire d'être retraité ou d'avoir plus de soixante ans pour adhérer et participer aux activités du Club.**

Tous les mardis et jeudis, après-midi cartes et jeux de société, et tous les premiers mardis du mois, d'octobre à avril, concours de coinche à la mêlée avec un bon d'achat de 15€ aux deux gagnants du concours, à utiliser uniquement dans les commerces de Flaviac. Le mercredi après-midi, atelier créatif qui comme son nom l'indique permet aux participants de créer, couture, dessin, encadrement, maquettes... Tout est permis, toutes les idées et propositions sont étudiées. Le jeudi en fin d'après-midi, au Gaucher, c'est gymnastique douce avec notre animatrice Audrey Dufaud. Il y a aussi, le premier jeudi du mois de septembre, un pique-nique convivial, dans le parc du Gaucher ; chacun amène ses préparations et les échanges entre les participants sont monnaie courante, le Club offre l'apéritif, le dessert et le café. Après le pique-nique, c'est le temps des boules et autres jeux divers qui occupent l'après-midi. Durant la période hivernale, de

novembre à mars, un atelier « préparation charcuterie » permet à ceux qui sont intéressés de fabriquer eux-mêmes leur charcuterie préférée (caillettes, saucisses fraîches ou pâté). Toutes les années, en février ou mars, organisation de notre traditionnelle choucroute dansante, qui réunit régulièrement entre 170 et 200 personnes et qui reste la manifestation principale de l'association. En octobre, concours de belote, ouvert à tous, avec plus de 500€ de lots.

En décembre, notre assemblée générale suivie d'un repas, rassemble plus de 80% de nos adhérents, ce qui prouve leur attachement à notre association. Pour terminer, nous essayons aussi de proposer quelques sorties à la journée, en 2023, c'était une journée « music-hall » au Bongo à Saint-Marcel-les-Valence, et en 2024, c'est une croisière sur le canal du midi, qui est proposée aux adhérents.

Sans oublier le voyage d'une semaine qui nous a permis de visiter La Crète en octobre 2023, et qui nous transportera en Corse en octobre 2024. D'autres idées peuvent émerger, pour 2024 ou 2025.

Le Président, **Alain VIALLE**



# La Vie Associative

## LES PETITES BOULES FLAVIACOISES (LA PÉTANQUE)

Une trentaine de licences ou cartes de membres et notre petit club fait toujours partie des équipes du secteur de La Voulte et du comité de l'Ardèche. Comme chaque année, nous engageons une équipe en coupe de France séniors et deux équipes dans le championnat départemental des Clubs en vétérans.

Bonne participation également de nos sociétaires dans les différents éliminatoires des Championnats d'Ardèche, que ce soit en doublettes, triplettes, vétérans, jeu provençal, du nord au sud du département, les couleurs de Flaviac sont présentes sur beaucoup de terrains et avec des fortunes diverses. Un jour bien, d'autres un peu moins bien, mais la ferveur et l'envie de bien faire reste intacte.

2024 ne dérogera pas à cette règle et nous espérons même apporter une petite nouveauté pour 2025.

Nous sommes tous les mercredis après-midi présents au parc du Gaucher pour entraînement et 3 parties engagées, comptant pour un « challenge sociétaires ». Notre Club se veut tourné vers la convivialité et la bonne humeur. Chez nous, pas de joueurs au-dessus des autres, nous sommes là pour nous amuser. Nous faisons partie de la Fédération de Pétanque et de Jeu Provençal, cela veut tout dire.

**N'hésitez pas à nous rejoindre.**

L'équipe de l'Association  
des Petites Boules Flaviacoises



## MAM « LA VALLÉE DE L'ÉVEIL »

Depuis bientôt 10 ans la MAM "La Vallée de l'éveil" est présente sur la commune de Flaviac. Nous tenons à remercier le conseil municipal de nous faire confiance et de nous soutenir dans notre aventure.

Nous sommes ravis de l'évolution qu'a eu notre association depuis ces années. D'abord locataire dans un appartement en centre village durant 3 ans avec une équipe de 3 assistantes maternelles et un accueil pour 12 enfants, puis en 2018 nous avons pu intégrer nos locaux actuels au 53 Le Gaucher pour un accueil de 16 enfants pour 4 assistantes maternelles. Depuis l'été 2018 nous pouvons apprécier le cadre magnifique du parc du Gaucher où nous y promenons régulièrement les enfants et où nous faisons parfois les lectures avec les bénévoles de la Bibliothèque de Flaviac.

**Pour tout renseignement  
vous pouvez nous joindre  
au 07 83 88 84 14**

**ou sur notre page facebook :  
Mam la vallée de l'éveil Flaviac**

Nous tenons également à remercier les services techniques de la commune pour tous les aménagements d'embellissement de la commune tels que la décoration de la place pour Noël, nos loulous s'y sont bien amusés.



## OLYMPIQUE SPORTIF DE LA VALLÉE DE L'OUVÈZE (OSVO)

Couleur Bleu

Parements jaunes

### Siège social : Stade 07 Flaviac

Toute correspondance est à adresser à :

**M. BASILE Vittorio - 5 Résidence Madison**

**Mure - 07000 FLAVIAC - Tél. 06 62 40 72 02**

E-mails : vittorio.basile@sfr.fr

553425@laurafoot.org

### Une nouvelle saison se termine à l'OSVO

Le Club, association la plus importante de la commune, compte 163 licenciés.

L'école de football avec quasiment 90 enfants est florissante malgré un petit bémol avec un manque d'éducateur. **Toutes les bonnes volontés pour donner un coup de main seront les bienvenues.**

Tous nos jeunes ont progressé. Nous ne sommes pas un Club élitiste, nous accueillons tous les enfants sans tests, le but est de donner du plaisir aux enfants.

L'école de football sous la houlette de Manuel Corral s'entraîne les mercredis pour les plus jeunes (catégories U7 et U9) et pour les plus grands (U11 et U13) les mercredis et vendredis au stade de Flaviac.

Nous remercions tous les éducateurs présents les mercredis, vendredis et samedis.

Un stage ouvert à tous destiné aux jeunes (60 enfants) s'est déroulé en avril au stade. Ce fut une réussite malgré des conditions climatiques incertaines.

Le groupe senior a attaqué avec un nouveau coach, Christophe Valentini qui succède à Pierre-Marie Felce.

Les résultats auraient dû être meilleurs avec plus de sérieux et de motivation.

L'équipe 1 finira troisième ou quatrième.

L'équipe 2, tributaire de la 1, finit la saison avec des difficultés et des forfaits.

Le groupe sénior est plus limité que la saison dernière.

Un arbitre, Divin Biro s'est formé pour être en conformité avec le statut de l'arbitrage.

Un jeune, Titouan Racamier a intégré l'équipe pédagogique.

Nous sommes en pourparlers pour lui octroyer un contrat en service civique.

Avec l'Amicale Laïque et la municipalité nous avons participé au Festival de la Bière, ensemble nous allons réfléchir pour améliorer et faire évoluer son concept.

Nous remercions la municipalité pour son aide financière, humaine et logistique.

Le Club est apprécié pour sa convivialité, sa belle mentalité sportive et fraternelle, ses belles valeurs éducatives.

Il est le Club de la Vallée de l'Ouvèze.

**Longue vie à l'Olympique Sportif Vallée de l'Ouvèze.**

**Vittorio BASILE, Président du Club**



F.F.F



# La Vie Associative

## FNACA SAINT-JULIEN-EN-SAINT-ALBAN - FLAVIAC

Notre association quoique vieillissante est toujours là pour se souvenir des personnes, hommes, femmes, enfants qui ont combattu auprès de la France dans les guerres de 14-18 - 39-45 - 52-62 (guerre d'Afrique du Nord) et dont certains ont perdu la vie dans ces combats.



Il y a 80 ans l'Ardèche était libérée de l'occupation allemande le 12 août 1944, cette seconde guerre mondiale fut le conflit le plus meurtrier de l'histoire. Les combats se sont déroulés sur tous les continents causant des millions de victimes, dont 600 000 en France et environ 2 650 ardéchois.

Les commémorations du 19 Mars, 8 Mai et du 11 Novembre devant nos monuments aux morts peinent à retrouver l'engouement populaire qu'elles devraient connaître. S'opposer à tout règlement de conflit par la guerre, l'obtenir par la négociation, agir avec persévérance pour la paix dans ce sens avec les générations nouvelles.

Composition du bureau :

**Président : Marc JARZAT**

**Secrétaire : Albert DEROIRE**

**Trésorier : Gilbert SARTRE**

## RANDO FLAVIAC 2023

**En 2023, les randonneurs flaviacois, toujours aussi dynamiques, curieux et passionnés ont poursuivi leur activité sur le territoire de notre belle commune et de ses environs.**

Chaque lundi après-midi, ils se sont retrouvés pour s'élancer vers de nouveaux défis.

Au cours de leurs sorties et escapades bénéfiques pour rester en forme mais aussi s'entretenir l'esprit, ils découvrent et apprécient les beautés de notre belle Ardèche.

C'est toujours l'occasion de bons moments d'échanges, de bavardage et de convivialité si précieux actuellement.

En fonction des saisons, chaque virée est une opportunité pour constater les évolutions des massifs, forêts, ruisseaux. La nature est diverse, belle, riche mais combien fragile.

La variété des itinéraires accessibles offre encore de multiples occasions de rencontre et de partage pour de futures balades...



## XENTRICK

En 2023, Xentrick a eu le plaisir de rencontrer des spectateurs sur une trentaine d'événements, dont certains bien au-delà des frontières de notre Région Auvergne Rhône-Alpes !

Nos représentations nous ont conduit plus au sud notamment à Pertuis, Hyères et Mandelieu-la-Napoule, étendant notre zone d'intervention à tout le quart sud-est de la France.

À noter également un premier show en région parisienne, à Noisy-le-Grand.

Toujours à la recherche de nouvelles disciplines, nous en avons présenté plusieurs au public telles que le Pogostick (bâton sauteur), la Jumpline (slackline acrobatique) ou encore le Longboard (grande planche de skateboard).

Notre association a aussi eu l'occasion de nouer un partenariat avec le Comité d'Animation Fortunéen (CAF) consistant en une déclinaison de notre format de festival, sous l'appellation « Festival du Pigeonnier ».

Xentrick a accompagné le CAF au montage, à l'implantation et à la communication de l'événement. Nous nous félicitons que la programmation fortement marquée par

les activités freestyle et insolites ait attiré plus de 900 visiteurs sur cette première édition, malgré les intempéries en soirée !

Nous souhaitons une belle réussite à cet événement qui poursuit sa route seul, sous un format moins ambitieux.

Question nouveauté, ce début d'année n'a pas été en reste.

Notre association a eu le plaisir d'organiser « La Soirée Insolite », le 16 février dernier à Portes-lès-Valence.

Ce spectacle sur scène en salle, composé de 5 artistes et d'un concert, accompagné d'une offre de restauration de terroir servie à table, a su combler tous les participants !

Avec son réseau grandissant de 500 artistes dans 35 disciplines et les nombreux projets en cours en région parisienne, comme dans le Nord-Pas-de-Calais ou dans la Marne, Xentrick est désormais reconnu pour sa spécificité, comme le spécialiste des sports urbains et des arts insolites en France !

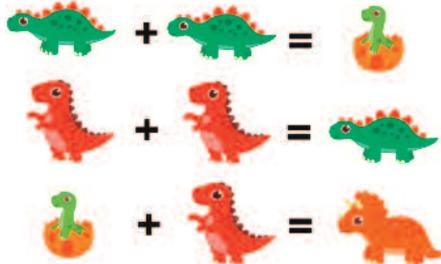
Le Président, **Daniel MICHEL**





### Calcul rébus

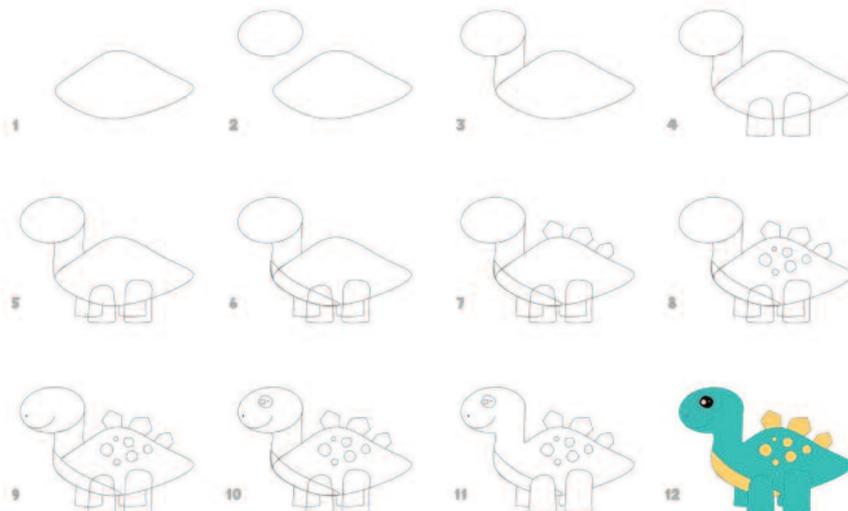
Trouve la valeur de chaque dinosaure.



		4	

### Dessiner un dinosaure

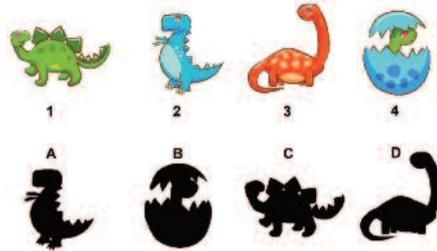
Tu veux apprendre à dessiner un dinosaure ? Rien de plus simple ! Il te suffit de prendre un crayon, une feuille et de suivre les étapes.



**MOMES**  
par PARENTS

### Jeu des ombres

Retrouve l'ombre de chacun des dinosaures.



### Labyrinthe d'Arlo

Aide Arlo, le dinosaure, à retrouver son ami Spot en traçant le chemin à suivre.



Ets

# Menuiserie chazalon et Cie

ALU  
PVC  
BOIS



AV. de l'Industrie  
ZI le Lac 07000 PRIVAS  
Tél. **04 75 64 14 32**

Fax **04 75 64 00 38**  
Port. **06 73 40 27 56**  
Mail : [chazalon.et.cie@wanadoo.fr](mailto:chazalon.et.cie@wanadoo.fr)



L'ENGAGEMENT DE CONFIANCE  
DE LA FABRICATION À LA POSE



**Cyril AMBLARD  
& Bertrand REYNIER**  
Une équipe de proximité

à PRIVAS  
**04 75 64 12 12**



Gan Assurances - SA, capital de 193 101 400 € - RCS Paris 502 940 797 APE: 6512Z - Siège social: 876, rue d'Alsace - 75008 Paris (8) - 01 47 74 20 00 - www.gan.fr - Directeur Général: Olivier Chazalon (Gan Assurances) - Julien Wenzel (Gan Assurances) - E-mail: [reder@gan.fr](mailto:reder@gan.fr) - Cyril AMBLARD & Bertrand REYNIER Agente général Gan Assurances immatriculés à l'Ordo aux numéros 20 001 077 & 11 000 130 - www.renart.fr



**GROUPE  
RAMPA**

*Bâtisseurs d'Environnement  
depuis 1925 !*

## 1 GROUPE, 4 MÉTIERS !



**RAMPA**  
TRAVAUX PUBLICS



**RAMPA**  
ENERGIES



**DELTA**  
PRÉFABRICATION



**RAMPA**  
REALISATIONS

[www.rampa.fr](http://www.rampa.fr)

# SUPER Alissas

*Fiers d'être Commerçant Autrement*



8h30 - 19h30

☎ 04 75 669 669

